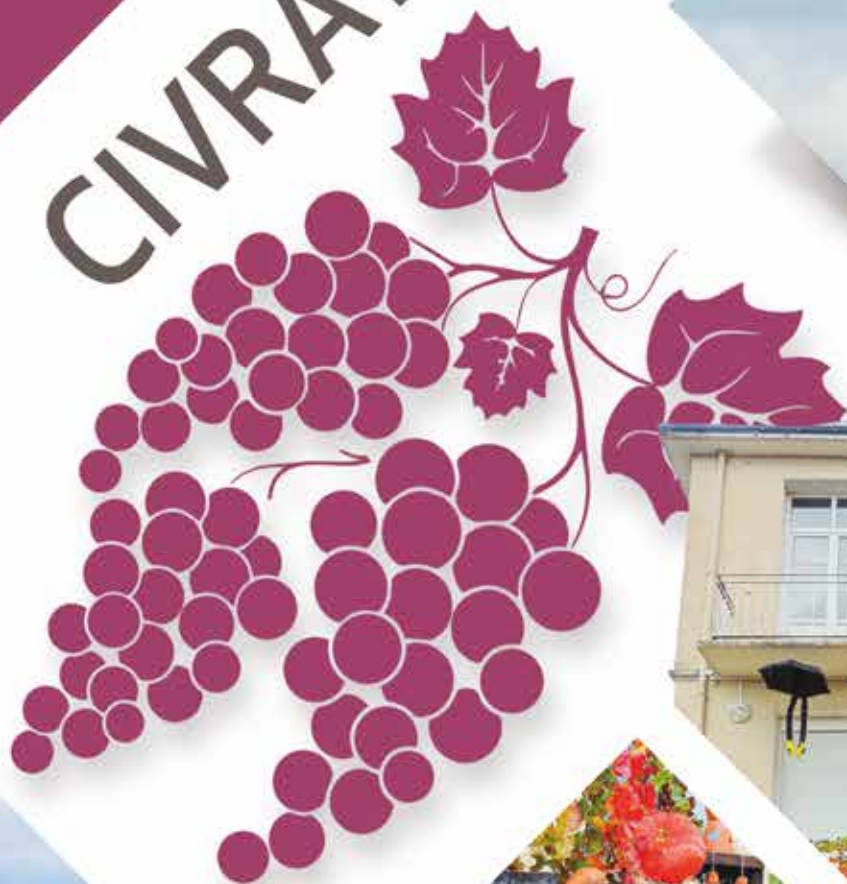




WWW.CIVRAYDETOURAIN.EFR
MAIRIE DE CIVRAY DE TOURAIN.E

CIVRAY-DE-TOURAIN.E

BULLETIN MUNICIPAL 2020



Lantana
Soin et Entretien

**PROFITEZ AU MAXIMUM
D'UN JARDIN ENTRETENU
TOUTE L'ANNÉE**

DEPUIS PLUS DE 30 ANS,
LANTANA MET À VOTRE DISPOSITION
SES ÉQUIPES QUALIFIÉES
«PRÈS DE CHEZ VOUS»

CESU Préfinancé !

SAS LANTANA
Touraine Environnement
7 rue de la Gare - CHISSEAUX
Tél. 02 47 23 85 97
www.lantanapaysage.fr

services à la personne

SÉBASTIEN PELÉ ARTISAN PEINTRE

**À LA CRÉATION DE VOTRE INTÉRIEUR
ET DE VOS TRAVAUX DE PEINTURE**

- Peinture traditionnelle, revêtements muraux
- Produits décoratifs (stuc, enduit, ciré...)
- Pose de sols (moquette, lino, parquet)
- Trompe l'œil (décor, faux bois, marbre, pierre...)
- Peinture façade
- Pose de staff

Siret : 50360441500011

15 rue de la Pinetterie
37150 Civray de Touraine
02 47 57 87 39
06 32 51 47 01

Sommaire

- **COMMUNE**
 - Calendrier des fêtes.....5
 - Finances.....7
 - Bâtiment - Patrimoine8
 - Voirie.....9
 - Communication, culture, tourisme, fêtes et relation sociale.....10
 - Marché de Noël.....11
 - Décorations12
 - Personnel.....12
 - CCAS.....12
 - Urbanisme.....13
 - Petit historique des ponts de Civray14
 - Scolaire16
- **DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE**
 - École18
- **INTERCOMMUNALITÉ**
 - Communauté de Communes de Bléré - Val de Cher19
 - Nouvel Espace du Cher (NEC)19
 - Pays Loire Touraine20
 - Le SIEIL20
 - Transfert de compétence eau-assainissement.....21
 - SATESE 3721
 - Cavité 37.....22
 - Centre Socio Culturel de Bléré22
- **NOTRE MONDE ASSOCIATIF**
 - Comité des Fêtes.....23
 - A.P.E.....23
 - AMAP.....24
 - Les Ambassadeurs du Roy24
 - Chemin Faisant25
 - Festival les Pieds dans la sauce26
 - Les Dézingués d'la Scène.....27
 - Union Nationale des Combattants.....27
 - Les Chœurs de Civray.....27
 - Le Jardin de Pollen'n.....27
 - Civray Pétanque Club27
- **INFORMATIONS**
 - L'Accueil Jeunes (14-17 ans).....28
 - La Route touristique de la Vallée du Cher plus visible.....28
 - Rallye Autocourse 202029
 - L'agriculture alliée de l'écologie29
 - Enquête sur l'Emploi, le Chômage et l'Inactivité.....30
 - Le Relais30
 - Infarctus du myocarde31
 - Créer un meublé de tourisme ou des chambres d'hôtes31
- **RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**.....32
- **LISTE DES ENTREPRISES, ARTISANS, COMMERÇANTS**.....34
- **ÉTAT-CIVIL**.....37



Édito du maire

Chères Civraisiennes, chers Civraisiens,

En ce début d'année 2020, en mon nom personnel, au nom des membres du Conseil Municipal et des agents des services communaux, je vous souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une belle et heureuse année. Que celle-ci vous soit agréable et vous apporte, bonheur, santé, travail, sérénité et réussite dans vos entreprises.

Ces vœux ne nous font pas oublier le contexte social de notre pays. Certaines situations sont cependant pénibles, et je désapprouve fermement toutes formes de violences, qu'elles soient commises envers les personnes, les forces de l'ordre, les biens ou les valeurs de la République. Quand les grands équilibres sont menacés, il s'agit pour chacun de nous, à la place qui est la sienne, de lutter contre la morosité.

L'année 2019 s'achève mais aussi le mandat de l'équipe municipale. Un mandat très court pour réaliser beaucoup de projets.

Un temps très court pour imaginer, programmer, réaliser, construire. Or la conduite des politiques publiques est un processus très long dans la prise de décision qui nécessite consultation, concertation, préparation, débats... Un processus complexe pour la concrétisation de la décision. Et puis il faut convaincre pour obtenir les autorisations, les financements...

Un temps très long pour l'administration d'un territoire au quotidien. Semaine après semaine, il faut faire face à l'imprévu, aux contretemps, aux directives qui doivent être appliquées malgré un programme chargé, aux obstacles qui freinent les réalisations, aux moyens qui font défaut, aux contraintes qu'il faut lever.

La fin de mandat est avant tout le temps des remerciements.

La dynamique de notre commune n'est pas une œuvre solitaire mais un travail collectif et je veux remercier tous celles et ceux qui y prennent part au quotidien : élus, personnel municipal, enseignants, associations, commerçants, artisans, viticulteurs, agriculteurs et tous les acteurs locaux et institutionnels, etc.

Dans le mot «commune», il y a le mot «commun» : et qu'avons-nous en commun ? La volonté de faire de Civray-de-Touraine un village où il fait toujours bon vivre. Nos réalisations et les projets que nous avons pour la commune gardent comme objectif l'épanouissement de chacun.

Je vous laisse parcourir et découvrir dans les pages ci-après les rétrospectives de l'année passée et les actualités qui vous attendent. Je souhaite que votre bien-être continue à se construire avec la confiance de tous.

Enfin pour terminer, je voudrais adresser mes plus vifs et sincères remerciements aux commerçants, artisans et industriels qui permettent la réalisation de notre bulletin annuel grâce à leur soutien financier.

Que cette année 2020 puisse vous être aussi douce que possible.

Très chaleureusement,

Fanny Hermange
Maire de Civray-de-Touraine

A SARL ALLOUARD Kevin

Travaux publics pour Professionnels & particuliers

Terrassement - Aménagement de cour

Assainissement - Micro-station

Traitement de sol

Création et curage d'étang

Broyage de souches



Brolles 37150 Civray de Touraine
allouardkevin@gmail.com / www.allouardkevin.fr
02 47 30 93 63 - 06 32 75 14 81

Touraine Décapage

Mr TROST Jessy

- L'ENTRETIEN DE VOTRE HABITAT -

Taille d'arbre fruitier, de haies
Abattage d'arbres, Elalage
Pose de clôture

Travaux de maçonnerie et divers
Plantations diverses, Tonte de pelouse
Scarification, Entretien des jardins
Evacuation des déchets



Nettoyage de toiture	Ravalement
Démoussage	Peinture
Décapage	Lazure

07 71 67 95 61

41 route de Chenonceaux
37150 CIVRAY DE TOURAINE

Peinture - Décoration - Sols souples

Communication extérieure

Systeme d'affichage

Des solutions à votre service !

sellierdiffusion.fr

1 rue de la Fosse Triomphe 37150 Civray de Touraine
Tel. 02 47 23 95 44 - contact@sellierdiffusion.fr

Jérôme Paysage
La Pépinière
de Jérôme

Vente de végétaux
Aménagement et entretien de jardins



Route d'Amboise
37150 CIVRAY DE TOURAINE
02 47 23 82 82
www.jerome-paysage.com

TONY AUTO
Garage

NOUVEAU TRANSFERT
HYDROGRAPHIQUE

Location de Véhicules
Porte-Voiture/Citadines

- Carrosserie • Peinture
- Mécanique • Diagnostic
- Achat et vente véhicules d'occasions

801, rue de Chenonceaux
37150 DIERRE
06 50 92 71 74
tonyauto37@hotmail.fr

Calendrier des fêtes

Mars

- **Dimanche 22**
Randonnée pédestre
Chemin Faisant
Montlouis
- **Mercredi 25**
Réunion publique
(projet reconstruction du pont)
Conseil départemental d'Indre-et-Loire
Salle J. Villeret
- **Dimanche 29**
Carnaval des écoles
A.P.E
Salle J. Villeret

Avril

- **Samedi 18**
Soirée théâtre
Les dézingués d'la scène
Salle J. Villeret
- **Dimanche 26**
Randonnée pédestre
Chemin Faisant
Bauge (49)

Mai

- **Vendredi 08**
Cérémonie
Municipalité et anciens combattants
Cimetière
- **Samedi 16**
Soirée Blind Test
A.P.E
Salle J. Villeret

Juin

- **Dimanche 07**
Vide-greniers
A.P.E
Terrain communal
- **Dimanche 07**
Randonnée VTT et pédestre
Comité des fêtes
- **Dimanche 14**
Randonnée pédestre contée
Chemin Faisant
Chargé
- **Dimanche 28**
Kermesse
A.P.E
École des 2 Rives Civray

Juillet

- **Samedi 18**
Jour de Cher
CCBVC, municipalité et associations
Terrain communal

Août

- **Samedi 22**
Cérémonie Delaunays
Comité du souvenir et municipalité
Cimetière
- **Vendredi 28 et samedi 29**
Festival les Pieds dans la Sauce
La sauce rural sound system
Terrain communal

Septembre

- **Dimanche 06**
Randonnée pédestre de la rentrée
Chemin Faisant

Octobre

- **Dimanche 11**
Randonnée pédestre des vignes
Chemin Faisant
- **Samedi 17**
Soirée Choucroute
Comité des fêtes
Salle J. Villeret

Novembre

- **Dimanche 08**
Bourse aux jouets
A.P.E
Salle J. Villeret
- **Mercredi 11**
Cérémonie
Municipalité et anciens combattants
Cimetière

DEMENAGEMENTS DUPRA

Et si nous faisons le tour du monde ?

Particuliers - Entreprises
Œuvres d'Art - Garde meubles



68 rue de la Varenne - 37150 BLÉRÉ
Tél. 02 85 73 50 35



ANIMALERIE • SPA • SALONS DE JARDIN, BARBECUES

Service livraison et montage à domicile

Articles de jardinage - Végétaux - Décoration - Vêtements - Pêche - Chasse

Z.I. - 37150 BLÉRÉ
www.jardineriedeblere.com

02 47 57 96 01

OUVERT le lundi de 10h à 12h et 14h30 à 19h - Mardi au samedi de 9h à 12h et 14h30 à 19h
OUVERT le dimanche de 10h à 12h30

DELAUNAY STORES

Face au camping Bléré 02 47 30 24 30



www.storistes-de-france.com
STORISTES DE FRANCE
Stores Fenêtres Volets

Finances

Cette commission municipale est composée du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux suivants :
Mme Claire OLLIVIER, adjointe responsable de la commission
Mmes Muriel CHARBONNIER, Isabelle GAUTRON, Sylvie VOISIN
MM. Ludovic DUBOIS, Florian LE SQUER, Gérald MOIZAN, Michaël PRETESEILLE

Les comptes présentés ci-dessous vous donnent la vue d'ensemble du budget au 31/12/2019.

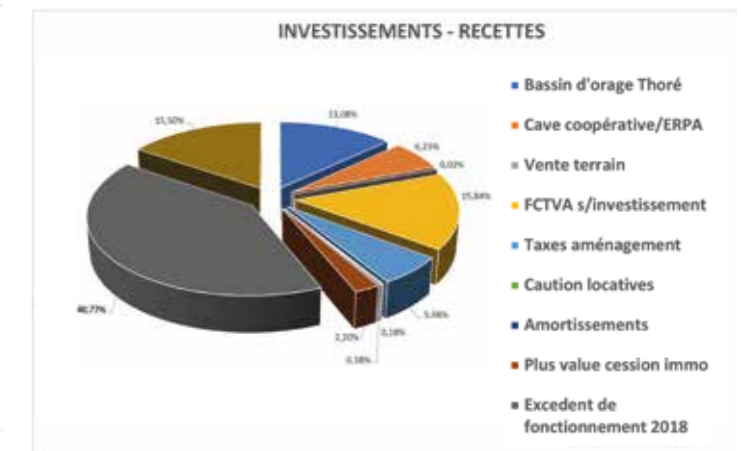
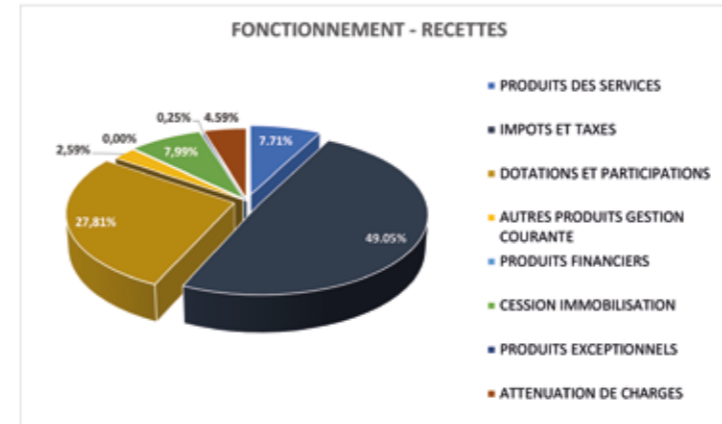
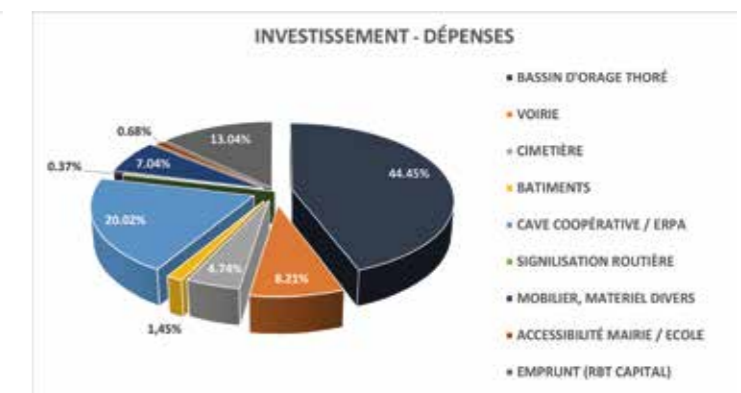
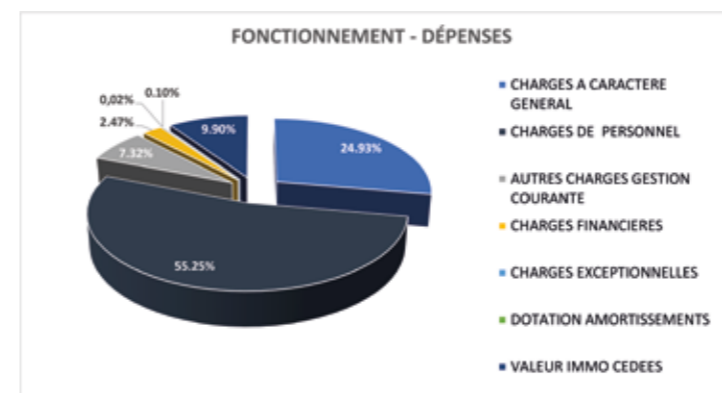
Nous détaillerons page suivante les grands postes par chapitre en fonctionnement et en investissement.

Pour compléter votre information, nous vous précisons que le poste Restes à réaliser à reporter en 2020, correspond à des dépenses relatives essentiellement au Bassin d'orage d'Orget, en travaux de bâtiment et mobilier divers ainsi qu'un complément d'accessibilité de nos bâtiments.

Des subventions sont attendus pour le suivi du bassin d'orage en 2020 et pour la réalisation de notre ERPA.

			DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Réalisation exercice 2019	Section de fonctionnement a		1 033 081.14 €	1 280 481.65 €	247 400.51 €
	Section de fonctionnement b		610 405.88 €	329 242.05 €	-281 163.83 €
Reports exercice 2018	Section de fonctionnement c			222 204.58 €	222 204.58 €
	Section de fonctionnement d			84 462.91 €	84 462.91 €
Restes à réaliser à reporter en 2020	Section de fonctionnement e		0.00 €	0.00 €	
	Section de fonctionnement f		93 021.20 €	0.00 €	93 021.20 €
Résultat cumulé 2019	Section de fonctionnement a+e		1 033 081.14 €	1 280 481.65 €	247 400.51 €
	Section de fonctionnement b+c+d+f		703 427.08 €	635 908.82 €	-67 518.26 €
	TOTAL CUMULÉ		1 736 508.22 €	1 916 390.47 €	179 882.25 €

NOUS VOUS PROPOSONS CI-APRÈS LA RÉPARTITION DES DÉPENSES ET RECETTES 2019 PAR GRANDS POSTES



VERNAT
Travaux Publics
Groupe VERNAT
AGENCE TOURAINE-BERRY

Partenaire pour un avenir durable

37600 LOCHES
accueil@vernattp-gv.com 02 47 59 64 16

biocoop | Planète Verte

6 rue Victor Hugo - MONTRICHARD
PARKING DANS LA COUR

Alimentation biologique
Organic food

Lundi après-midi : 15h-19h
Mercredi & Jeudi : 9h30-12h30 / 15h-19h
Vendredi : 9h30-13h / 15h-20h
Samedi : 9h30-12h30 / 15h-18h

02 54 71 31 69

Gilles Voisin
Traiteur

06 21 19 82 10

Anniversaire, mariage, soirée, évènements,
repas à domicile, plats à emporter...

1381 rue d'Amboise - 37150 Civray de Touraine
Tél. 02 47 23 83 95
gillesvoisin37@gmail.com www.g-voisin-traiteur.com

Taxi
Pierre

Pour vos déplacements personnels,
professionnels, touristiques ou
médicaux (conventionné CPAM)

Contactez Marie
06 32 09 75 85
taxiplaisdierre@orange.fr

Bâtiment - Patrimoine

Cette commission municipale est composée du Maire, des adjoints, d'un conseiller délégué et des conseillers municipaux suivants :

M. Florian LE SQUER, adjoint responsable de la commission,
M. Pascal ANDREAU, conseiller délégué,
Mmes Sandrine MADIOT, Claire OLLIVIER, Brigitte PIOT,
Christelle PITET-GIRAULT
MM. Ludovic DUBOIS, Philippe LUNVEN, Gérald MOIZAN
Hors conseil : M. Jacques AUGER

La commission se réunit, une fois par mois, le troisième lundi à 20h30, en mairie.

Les missions de la commission sont :

- d'assurer l'entretien des bâtiments et du patrimoine communal,
- de proposer des travaux d'amélioration et d'entretien,
- d'étudier les devis relatifs aux propositions faites, de les négocier et de les valider pour proposition en conseil municipal,
- d'assurer le suivi des travaux engagés par la municipalité,
- d'élaborer et garantir le respect du budget.

En 2019, nous avons continué le programme d'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite. En effet, notre service technique a installé des clous et dalles podotactiles, démarqué les nez de marche et contremarches des escaliers de nos bâtiments.



Ce programme va se poursuivre sur 2020.

Nous avons également changé le ballon d'eau chaude sanitaire du restaurant scolaire, puisque l'ancien a rendu l'âme après de bons et loyaux services.

Cela a été l'occasion de mettre en place les carnets sanitaires de nos bâtiments et de faire procéder à des prélèvements et analyses d'eau pour la recherche de légionnelles. Les résultats sont satisfaisants.

Le muret des logements du Chai a fait peau neuve.

Les toilettes de la garderie ont eu droit à une nouvelle jeunesse. La peinture a été refaite et de la faïence a été posée.



Nous avons également lancé une consultation auprès de bureaux d'études thermiques afin qu'ils nous conseillent et nous guident dans la rénovation de la salle Jacques Villeret.

Des stores ont été posés au 1^{er} étage des bureaux de la Mairie.

Cette année, nous avons aussi eu à cœur de remettre à disposition du public les sanitaires situés sous la garderie, mais malheureusement force est de constater que ces locaux sont régulièrement l'objet de vandalisme.

Lorsque l'on entend la plupart d'entre nous se plaindre que les services disparaissent petit à petit, commençons déjà par respecter ceux qui sont maintenus !

Pour 2020, nos actions porteront sur :

- la finalisation du programme de rénovation des classes d'école
- l'entretien du bardage bois du restaurant scolaire
- la continuité du programme d'accessibilité de nos bâtiments
- la rénovation de l'entrée de la salle Jacques Villeret
- la poursuite de l'aménagement du City des deux Rives
- la réflexion sur la sécurisation de nos bâtiments.

La commission tient à remercier chaleureusement :

- nos agents techniques qui ont eu à cœur de réaliser leurs missions d'entretien et de réparation courantes mais également certaines missions plus délicates.
- nos artisans et entrepreneurs locaux qui ont su répondre présents lorsque nous les avons sollicités.

Voirie

Cette commission municipale est composée du Maire, des adjoints, d'un conseiller délégué et des conseillers municipaux suivants :

M. Ludovic DUBOIS, adjoint responsable de la commission,
M. Gérald MOIZAN, conseiller délégué
Mmes Camille GILLET, Brigitte PIOT
M. Pascal ANDREAU
Hors conseil : M. Jacques AUGER

Les services techniques municipaux

L'activité des employés municipaux de Civray-de-Touraine est très polyvalente et souvent sollicitée, que ce soit pour l'entretien des bâtiments, l'embellissement du territoire ou l'entretien des routes, ainsi que pour les remises en état après diverses dégradations sur les bâtiments ou le ramassage de dépôt sauvage.

En 2019, les services techniques se sont vus dotés de nouveaux matériels : une mini pelle et sa remorque complètement remises à l'état neuf, mais aussi une sableuse toute neuve répondant à la réglementation en vigueur.

L'investissement pour ces outils représente un montant de 34 500 € TTC.

Cet investissement en matériel correspond à une volonté des élus permettant ainsi aux agents de disposer de matériel récent pour préserver l'entretien régulier de notre commune. Grâce à la mini pelle, nos agents techniques ont pu préparer des terrains de pétanque à la place de l'ancien terrain de tennis (enlèvement du grillage et du sol).

Je remercie la commission voirie pour le travail accompli en peu de temps ainsi que les agents techniques pour le maintien des infrastructures et leur dévouement auprès de tous les Civraisiens.



Communication, culture, tourisme, fêtes et relation sociale

Cette commission municipale est composée du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux suivants :
 Mme Muriel CHARBONNIER, adjointe responsable de la commission
 Mmes Sandrine MADIOT, Brigitte PIOT
 MM. Philippe LUNVEN, Gérald MOIZAN, Sylvain THUISSARD

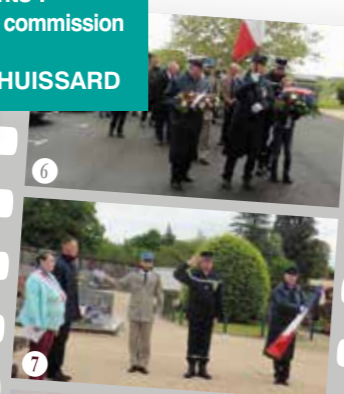
Janvier



Mars



Mai



Juin



Juillet



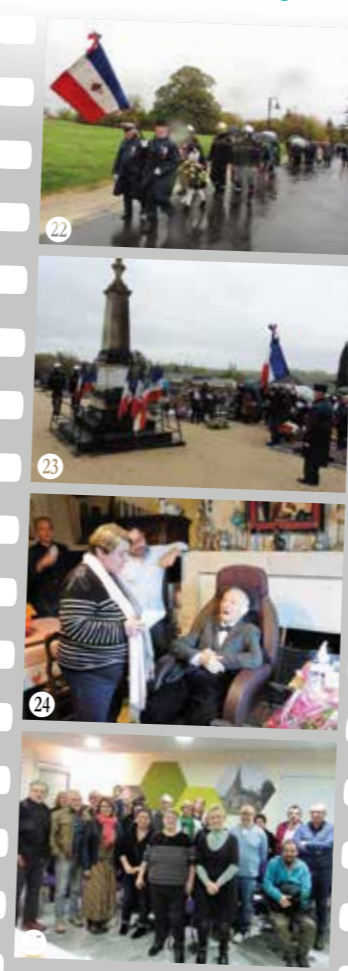
Août



Septembre



Novembre



Décembre



Marché de Noël

S'il y a un endroit où l'on retrouve l'ambiance des fêtes de fin d'année tout en faisant le plein d'idées cadeaux, c'est bien au marché de Noël. C'était notre pari, lorsque nous avons décidé de faire un premier marché de Noël dans notre village.

À cause d'une météo incertaine et pour le bien-être des exposants et des visiteurs, le marché prévu près de l'église Saint Germain s'est replié dans la salle Jacques Villeret. Mais l'installation des barnums, les décorations, les effluves de vin chaud et de crêpes nous ont vite fait oublier ce petit contretemps.

Une quinzaine d'exposants et d'associations locales avaient répondu présents, afin de proposer une dégustation de produits locaux (foie gras, pain d'épices, fromage de chèvre, miel, rhum arrangé, vins...). Pour la liste des cadeaux de Noël, l'artisanat local était également bien représenté : objets de décoration (dont certains avaient été fabriqués par les élèves du R.P.I.), poteries, objets en bois, bijoux, etc., il y en avait pour tous les goûts.

Pour la sortie de l'école, le Père Noël était venu faire un petit coucou et posait avec les enfants intimidés qui affirmaient avoir tous été bien sages cette année.

À la tombée de la nuit, une retraite aux lampions a montré le chemin en direction de l'église où nous attendait la chorale Chœur de Civray pour nous interpréter des chants de Noël. Le petit papa Noël de Tino Rossi y résonne encore.

De retour sur le marché, nous terminions cette belle après-midi avec un concours de pull moche de Noël. Après un défilé des participants, un vote à l'applaudimètre désignait les gagnants. Chacun repartait avec un lot ou un lot de consolation.

Nous souhaitons remercier les associations, les enseignantes, les exposants et bien sur tous les nombreux visiteurs pour cette journée chaleureuse.

Un grand MERCI à tous sans qui rien n'aurait pu être aussi réussi!



1 Vœux du Maire - 2 Mise à l'honneur de Mme PERIC : septuagénaire qui a repassé son baccalauréat et l'a obtenu avec mention très bien et M. Pelé l'un des meilleurs vététistes régionaux de cross-country - 3 Cérémonie de citoyenneté - 4 Inauguration de la boîte à livres - 5 Plantation de l'arbre de la tolérance - 6 7 Cérémonie du 8 Mai 1945 - 8 9 17^{ème} exposition de peinture et d'artisanat d'art à la salle des fêtes Jacques-Villeret - 10 Atelier décoration pour jour de fêtes - 11 Atelier déco - 12 Atelier déco - 13 14 Le festival fluvial et festif «Jour de Cher» - 15 Cérémonie hommage à André Delaunays - 16 17 18 Inauguration du city stade des 2 Rives

19 Arrivée de notre panneau d'informations - 20 21 Jour de Fêtes - 22 23 Cérémonie du 11 Novembre - 24 Monsieur Gaston Sommeria : un centenaire parmi nous ! - 25 Pot de bienvenue aux nouveaux arrivants - 26 Noël du personnel - 27 Distribution des colis des aînés (EHPAD et domiciles) - 28 29 30 Marché de Noël - 31 Concours de pull moche du marché de Noël

Décorations

- Un grand merci à **M. AVRIN** pour ces beaux cucurbitacées



- Un grand merci à **Floriane Couton** pour avoir habillé notre commune au fil des saisons



Personnel

Cette commission municipale est composée du Maire, des adjoints, et des conseillers municipaux suivants :
Mme Fanny HERMANGE, maire, responsable de la commission,
Mmes Claire OLLIVIER, adjointe co-responsable et **Isabelle GAUTRON**,
MM. Ludovic DUBOIS, **Florian LE SQUER**, **Michaël PRETESEILLE**

Un petit retour en arrière...

L'effectif de notre service du personnel est au 31/12/2019 de 18 agents dont 11 à temps complets et 7 à temps non complet ; 2 agents en contrat avenir complètent l'équipe.

- Le travail de notre **service technique** ne faiblit pas, tant dans l'entretien de nos routes, de nos chemins blancs, de nos fossés que des bâtiments.
- Les agents de notre **service scolaire** encadrent les enfants lors des temps de garderie et de pause méridienne. Ils restent à l'écoute des enfants et de leur bien-être. Ils gèrent l'entretien des locaux du groupement scolaire, des salles associatives et culturelles.



- Le **service administratif** est à votre disposition aux heures d'ouverture de la mairie pour toutes vos démarches et reste attentif à vos demandes tant sur le plan urbanisme, scolaire, civil ou financier que comme point relais pour notre pôle associatif ou en lien avec les services administratifs de l'Etat.

Vous pouvez également contacter la mairie par téléphone au ☎ 02 47 23 62 80 ou par mail ✉ civraydetouraine@wanadoo.fr.

C'est lors d'une soirée en fin d'année que Madame Le Maire et les membres du conseil municipal ont remercié l'ensemble des agents pour leur investissement dans leur fonction et leur disponibilité pour les civraisiens. A cette occasion, chacun d'eux a reçu une carte cadeau et des friandises.

CCAS : Centre Communal d'Action Social

Cette commission municipale est composée du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux suivants :
Mmes Muriel CHARBONNIER, **Claire OLLIVIER**,
Isabelle GAUTRON et **Sylvie VOISIN**
 Hors conseil : **Mmes Gisèle AUGER**, **Sophie DUBOIS**
 et **Valérie JOLIVEL** - **M. Pierre-Jean MANGEANT**

Au sein d'une commune, il existe un CCAS dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles. Il est l'outil principal pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune.

Si vous êtes en difficulté, n'hésitez pas prendre contact au ☎ 02 47 23 54 54 ou à vous déplacer en mairie le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 9h30 à 11h30. Les dossiers sont traités avec la plus grande discrétion.

Urbanisme

Cette commission municipale est composée du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux suivants :
Mme Brigitte PIOT, adjointe responsable de la commission
Mmes Camille GILLET, **Christelle PITET-GIRAULT**
MM. Benoit MAINE, **Gérald MOIZAN**
 Hors conseil : **Mme Gisèle AUGER**

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le projet de PLUi a été arrêté en Conseil Communautaire le 24 octobre 2019.



SUITE DE LA PROCÉDURE :

Le projet a été mis à disposition des Communes membres qui disposent de 3 mois pour se prononcer sur le projet.

Par la suite, les personnes publiques associées et l'autorité environnementale recevront également le dossier pour émettre un avis dans les 3 mois.

A l'issue de cette période de consultation, le projet accompagné de l'avis de l'autorité environnementale, des avis des communes et des personnes publiques associées ainsi que du bilan de la concertation, sera soumis à l'enquête publique. **Ne manquez pas de venir donner votre avis à cet instant !**

La commission d'enquête publique remettra son rapport et ses conclusions motivées.

Une conférence intercommunale des Maires sera ensuite organisée, afin d'étudier les avis des personnes consultées, les observations du public et le rapport du commissaire enquêteur.

Puis le PLUi, éventuellement modifié pour tenir compte des avis et observations, pourra être approuvé par le Conseil communautaire.

Vos travaux, vos obligations

Nous vous rappelons qu'avant d'effectuer des travaux modifiant l'aspect extérieur de votre habitation et/ou dépendance, il est indispensable de se rapprocher de votre Mairie afin de connaître les formalités à accomplir (abris de jardin, agrandissement, clôtures, portail, pose de fenêtre de toit, changement de portes et fenêtres...)

Suivant leur nature, il vous sera demandé une Déclaration Préalable ou un Permis de Construire.



Dans ce dernier cas, vous devrez afficher un panneau prévu à cet effet visible depuis la route et lisible le temps des travaux sur lequel doit figurer :

- Nom ou raison sociale
- Nature du projet
- Superficie du terrain
- L'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté
- La date de délivrance et le numéro de l'autorisation
- La date d'affichage en mairie, ainsi que le nom de l'architecte le cas échéant
- La surface de plancher, ainsi que la hauteur de la ou des constructions exprimés en mètre par rapport au sol naturel.

Vous devrez au commencement et à l'achèvement de vos travaux déposer en mairie les imprimés suivants :

- **Cerfa I3407*02** : déclaration d'ouverture de chantier
- **Cerfa I3408*04** : déclaration d'achèvement des travaux (accompagné de la RT 2012 lors de la construction d'un pavillon)

IMPORTANT

Un permis de construire devient caduc si les travaux n'ont pas commencés dans les deux ans suivant la date de délivrance ou s'ils sont interrompus pendant un délai supérieur à une année.

Petit historique des ponts de Civray

Critiqués des uns, appréciés des autres, nos ponts ont été les témoins d'un passé chargé de joies et de peines. Je vais vous conter leur histoire en essayant de la replacer dans son cadre d'époque.

Haro au bac ! A quand le pont ?

Insatisfaits des services du bac (longues attentes sur les berges, lenteur de la traversée) les usagers en réfèrent aux élus qui, forts de ce soutien réclamèrent avec fermeté et insistance la construction d'un pont sur le Cher.

La demande fut présentée sous le mandat de François GODEAU, maire de 1871 à 1876 et fut soutenue par son successeur de 1876 à 1878, Louis METIVIER.

C'est alors qu'arriva celui qui est considéré comme étant le PERE DU PONT : Etienne GAILLARD.

Il occupa le siège de premier magistrat durant deux mandats de cinq ans de 1882 à 1892.

Originaire de Francueil, tonnelier de son métier, il épouse à Civray en 1884 Mademoiselle Silvine OLIVIER, habitant Thoré, elle-même issue d'une longue lignée de tonneliers. Ces faits donnent à penser qu'il s'est lui-même installé à Thoré.

Ce fut le premier maire élu par son Conseil Municipal, car, détail qui m'a surpris, avant le décret du 28 mars 1882 les maires étaient nommés par le président de la République ? Pendant la période qui nous concerne ce furent Jules GREVY (1879 à 1887) et Sadi CARNOT (1887 à 1894). Peu après son élection Etienne GAILLARD ouvrit « une souscription publique pour la construction du pont de Thoré » en 1883 ; c'était d'usage à l'époque. Elle fut clôturée qu'en 1895 par son successeur : Sylvain DESCHAMPS (le père de feu la gare de Civray-de-Touraine).

L'étude du projet dura 12 ans (1874 à 1886).

Durant cette période le pont de Bléré qui datait de 1160 (Henri PLANTAGENET) menaçait de tomber en ruines. Or c'était le passage obligé de nos charretiers.

L'ingénieur des Ponts et Chaussées chargé de l'étude était-il un émule d'EIFFEL, qui entre autres travaux venait de réaliser son célèbre viaduc de GABARIT (1882-1884) ?

Plusieurs types de ponts ont-ils été proposés à la Municipalité ? Avait-elle son mot à dire dans le choix de l'ouvrage ?

On le penserait du fait de sa participation financière. Ces sujets que j'aurais aimé élucider sont restés sans réponse. Toujours est-il que la formule retenue fut une construction métallique : un tablier constitué de fortes poutrelles supportera la chaussée ; un parapet en treillis d'acier y prendra solidement appui. L'ensemble reposera sur trois belles piles de pierres de taille et sera arc-bouté à chaque extrémité par de robustes culées.

Une voie unique suffira au trafic.

L'ensemble n'était guère plus élégant qu'il l'est aujourd'hui. La construction s'acheva en 1891 par l'édification des rampes d'accès qui furent plantées de faux-acacias.



Dans le cadre du projet de reconstruction du pont le Département organise une réunion de présentation le **mercredi 25 mars prochain**, à partir de 18h00 Salle J. Villeret.

Inauguration en... fanfares

Il ne restait plus qu'à l'inaugurer. Le déroulement de l'inauguration fut prévu dans les moindres détails. C'était sans compter sur les adversaires du Maire !

La tension politique était très vive à l'époque. Il n'y avait pas de demi-teintes. On était « Blanc » ou « Rouge ». Chaque camp organisait ses bals, possédait sa musique et la tolérance était inconnue des antagonistes. Voici donc l'événement cocasse qui survint.

Tandis que les officiels se préparaient à couper le ruban tricolore qui barrait le pont rive droite et que la musique qui les accompagnait (Rouge en l'occurrence) ouvrait le ban, la Musique Blanche qui s'était discrètement cachée dans l'île, sous le pont, se mit à jouer à tue-tête, couvrant l'harmonie de leurs adversaires. Il s'en suivit une cacophonie mémorable qui fit la joie des uns et la déception des autres. L'adolescence qui avait été témoin du fait, ma grand-mère, en avait encore le sourire cinquante ans après.

Malgré l'intensification du trafic qui en était à ses débuts, le pont donna toute satisfaction. Après la guerre de 1914-1918, de triste mémoire, survint une période de calme relatif. Puis vingt et un ans plus tard survint ce que Roland DORGELES qualifia de « Drôle de Guerre ».

La drôle de guerre

En mai 1940 notre pont vit passer le long cortège des réfugiés à pied, en charrettes, en automobiles, qui fuyaient l'avance allemande sans destination précise. Ils faisaient peines à voir avec le chargement hétéroclite de leurs biens les plus précieux dissimulés sous leurs menues provisions de route.

Aussi triste était le spectacle de notre armée en déroute : les soldats se repliaient à la recherche de leurs unités sans armes ni bagages !

La mort de notre pont

Les troupes allemandes viennent de franchir la Loire. Un vent de panique souffle sur CIVRAY attisé par les vétérans de 14-18 qui ont gardé un souvenir douloureux de « leur Guerre ». Dans la nuit du 19 au 20 juin 1940 le « Génie Français tente de détruire le pont afin d'exécuter les ordres de Mission Retardatrice ».

En fait, la charge explosive placée au niveau des premières piles côté rive droite sectionne le tablier et le parapet sur trois travées qui se retrouvent une pointe dans le Cher, maintenues comme par une charnière aux deux premières piles et à l'extrémité de la rampe de la rive droite.

Les envahisseurs ne chercheront pas à l'utiliser contrairement à celui de BLERE qu'ils répareront dès le 28 juin. Ils ont leurs plans établis de longue date et cet ouvrage ne présente aucun intérêt ne serait-ce que par le faible tonnage pour lequel il est prévu (6 tonnes).

Le pont des misères

Malgré la résistance des Tirailleurs Sénégalais qui retarda l'exécution le Génie allemand construisit un pont de bateaux au lieu-dit « Le Port » une trentaine de mètres en aval de l'ouvrage détruit. Celui-ci fut d'une importance indéniable. Pendant plusieurs jours, il draina sans discontinuer le flot des envahisseurs : à pied, en vélo, en fourgons hippomobiles, en autos, en camion et chenillettes.

Le nazisme triomphait ! Les soldats exultaient ! Les musiques exécutaient des pas redoublés à grands renforts de « cuivres ». La route du Sud était ouverte, la Victoire assurée... pour l'heure ! Et notre pont regardait passer ces troupes avec mépris. Puis en sens inverse ce fut le passage de nombreux prisonniers de guerre français que leurs gardiens conduisaient au camp d'Amboise.

Parallèlement, les réfugiés que nous avons vu fuir quelques semaines ou quelques jours plus tôt tentaient de regagner leurs domiciles en utilisant cet ouvrage mobile dont la solidité ne pouvait pas être mise en doute.

Le pont de Bléré redevenant opérationnel, les bateaux quittèrent le lit du Cher. Les clauses de l'Armistice du 23 juin 1940, mises à exécution une semaine plus tard, partagèrent la France en deux zones (libre et occupée) et la ligne de démarcation fit office de frontière. En ce qui nous concerne, son tracé suivait le cours du Cher du sud de Vierzon, le coupait à Bléré et obliquait vers le sud-ouest pour gagner Angoulême et la frontière espagnole.

Par conséquent Civray se trouva démembré.

La rive droite fut occupée et la « Ligne » gardée par des douaniers allemands, assistés d'énormes molosses. Thoré vit s'ériger un poste de garde (actuelle rue de Bléré) et bénéficia quelques temps de l'avantage de se trouver en zone libre. Administrativement, le village se trouva rattaché à Francueil. Une école fut ouverte au Château : elle fonctionna jusqu'à la réalisation de la passerelle (fin décembre 1945).

A moins d'être muni d'un Ausweis, autorisation délivrée par les autorités allemandes de la Kommandantur de Bléré, il devenait impossible de se rendre à Thoré et vice-versa.

A partir du 10 juillet 1943, les troupes allemandes ayant envahi la zone dite « libre », on put à nouveau se rendre d'une rive à l'autre du Cher en faisant appel au passeur et à son bac, service rétabli par la Délégation Spéciale qui administrait la commune sous le régime de Vichy.

Et ces années « sous la botte allemande » se déroulèrent avec leur cortège de misères, de privations, de brimades parfois sanglantes et de sacrifices héroïques.

Et que la passerelle soit

Septembre 1944, La Libération ! La joie éclate ! La liberté retrouvée !

Le 15 septembre 1944, une Délégation est constituée par le Gouvernement Provisoire de la République dans le but d'assurer

l'administration de la commune dans l'attente d'élections officielles. Elle est composée majoritairement d'anciens résistants. Marc DESCHAMPS en est le Maire.

Le 21 mai 1945, c'est-à-dire huit mois après sa nomination, le Conseil Municipal provisoire demande la réparation des travées du pont, coupées au niveau des premières piles rive droite. Formalités et travaux sont pris en mains par H.GUILBERT, Ingénieur TPE de la subdivision de Bléré. Le tout est exécuté en un temps record.

Mi-décembre, la chaussée est utilisable ; seuls les parapets ne sont pas en place sur une trentaine de mètres de chaque côté.

A la rentrée de janvier 1946, les élèves de Thoré devront nécessairement emprunter cette passerelle en bois, leur école étant définitivement fermée. Afin de protéger les écoliers du risque évident, le Conseil Municipal décide de confier au Garde Champêtre la surveillance du passage des enfants matin et soir. Chaque jour, à tour de rôle, un conseiller le secondera. Il serait inconcevable d'envisager pareille démarche aujourd'hui.

L'inauguration eût lieu le 20 janvier 1946 et se déroulera dans la liesse générale. Tous se réjouissaient de la Réunification de notre commune.

Cinq semaines plus tard (26 février 1946), un arrêté préfectoral réglera la circulation sur la passerelle : 4 tonnes de poids total en charge, espacement minimum de 20 mètres entre les véhicules, vitesse maximum : 4 km/heure. Priorité : au premier engagé. Et que ça roule.

Et un second pont métallique à Civray

Presque un an après les premières démarches, M. le Ministre des Transports et du Tourisme fait connaître l'affectation des 105 mètres d'éléments nécessaires à Civray. Le complément sera stocké à St Pierre-des-Corps. Un crédit est ouvert pour le démontage et le transfert. Pour la construction proprement dite, il faudra attendre ! Trois mois plus tard (septembre 1954), l'entreprise parisienne adjudicataire précise que 75 jours seront nécessaires au démontage et 200 jours ouvrables au remontage. Fort heureusement les délais annoncés se sont trouvés sérieusement écourtés. Un bac (encore un !) sera mis en service pendant la durée des travaux pour permettre la traversée des 35 écoliers, des piétons, des cyclistes... et du facteur.

23 novembre 1954 : l'entreprise locale LEBRIS est mise en demeure de dégager le plus rapidement possible tous les éléments du vieux pont afin de ne pas retarder la mise en œuvre de ses collègues parisiens.

18 juillet 1955 : le pont repose sur ses piles mais certaines vérifications essentielles restent à effectuer. Avisée que « l'ouvrage devrait pouvoir être mis en service fin juillet prochain », la Municipalité fixe l'inauguration au dimanche 31 juillet 1955.

Les festivités se déroulent comme prévu en partageant les manifestations entre Bourg et Thoré ; Toutefois le pont n'est que partiellement utilisable : seuls les piétons, cyclistes et véhicules d'un P.T.C. inférieur à 3 tonnes sont autorisés à en faire usage. Les essais en charge s'étant révélés satisfaisants, le 3 octobre 1955 l'arrêté officiel paraît. Le pont pourra être utilisé sans limitation de tonnage. Bravo !

Et voici le pont à voie unique que nous empruntons aujourd'hui, depuis bientôt 48 années de bons et loyaux services.

...

M. Robert GODEAU
Ancien Adjoint au Maire
Texte de 2003

Scolaire

Affaires scolaires, cantine et garderie

Cette commission municipale est composée du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux suivants : Mme Claire OLLIVIER, adjointe responsable de la commission, Mmes Muriel CHARBONNIER, Frédérique HORNET, Christelle PITET-GIRAULT, M. Benoît MAINE.

Les parents élus au Conseil d'école peuvent être conviés à participer à certaines commissions scolaires ainsi que les élus de la commission scolaire de la commune de Chenonceaux.

RPI Civray-de-Touraine/Chenonceaux

Comme nous l'avons annoncé dans le bulletin municipal n°66 du mois de novembre, notre regroupement scolaire accueille pour cette rentrée 170 élèves repartis en 7 classes dont 2 classes à double niveau CE1-CE2.

Cette organisation pédagogique permet de favoriser une classe de CP à petit effectif.

La classe de CM1 est maintenue sur la commune de Chenonceaux dans le cadre du RPI.

Transports scolaires

La navette assurant les transports entre les 2 communes le matin et le soir est financée par la Région Centre Val de Loire conformément à la loi NOTRe, la région étant désormais l'autorité compétente en matière de transport scolaire aussi bien sur les lignes régulières que sur les services spéciaux scolaires.

Concernant le transport sur la pause méridienne, permettant aux enfants de CM1 de se rendre au restaurant scolaire, une convention tripartite est signée entre les mairies et un autocariste privé.

Suite au projet de décloisonnement proposé par les enseignantes du RPI, une accompagnatrice employée par la commune de Chenonceaux est chargée du contrôle des montées et des descentes des enfants et de leur installation pour les trajets cantine, aller et retour les lundi et vendredi et une accompagnatrice, employée par la commune de Civray-de-Touraine, accompagne les enfants les mardi et jeudi jusqu'à la porte de la cantine.

Restaurant scolaire

Nous poursuivons nos collaborations avec la société API de la Chaussée Saint Victor et notre boulanger local « Chouxkolat and Co » à l'exception du lundi, jour de fermeture de la boulangerie. Depuis le mois de novembre, conformément à notre volonté de recourir aux producteurs locaux, la boulangerie Miniot Romaric de Francueil fournit en pain notre cantine ce jour-là.

Nous poursuivons également notre engagement de supprimer les emballages plastiques par la mise en service de plat en inox.

Depuis le mois de mai, la commune propose les repas intergénérationnels.

Si vous souhaitez partager un repas avec les enfants, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 47 23 62 80 pour vous inscrire. Nous adressons à chaque personne intéressée en début de période, les jours et menus choisis. Voici un exemple des 2 prochains proposés.

MENU DU MARDI 27 MARS : MENU DU MARDI 31 MARS :

- Salade verte
- Tartiflette au fromage à raclette
- Compote de pommes et brisures de spéculoos
- Céleri à la crème
- Steak haché de bœuf sauce tomate
- Petits pois cuisinés
- Crème anglaise
- Gâteau au chocolat

TARIFS DU SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE :

En cas d'absence, merci de prévenir le restaurant scolaire au 02 47 23 62 00				
		1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et plus	Adulte
Forfait mensuel	4 repas hebdomadaires	47,23 €	34,54 €	
	3 repas hebdomadaires	35,43 €	25,91 €	
	2 repas hebdomadaires	23,62 €	17,27 €	
	1 repas hebdomadaire	11,81 €	8,63 €	
Exceptionnel	Repas à l'unité	3,42 €	2,50 €	5,90 €

Tarifs par enfant fixés par délibération du Conseil Municipal du 24 juin 2019

Aménagement de la cour de l'école

Nous poursuivons l'aménagement de la cour de l'école et l'acquisition de jeux.

Ainsi, un bac à sable avec couvercle a été installé dans la cour de la maternelle, un jeu Puissance 4[®] géant est à la disposition des enfants, une nouvelle structure de jeux offerte par l'APE, est en cours d'installation pour la tranche des 5-7 ans et très prochainement une marelle de 8 cases et l'escargot Léo de 10 cases en marquage permanent viendront égayer la cour de l'école.



Garderie

Les horaires de la garderie sont maintenus. Ouverture à 7h00 le matin et fermeture à 18h30.

Attention : Toute arrivée tardive pour venir chercher son (ses) enfant(s) sera facturée au tarif complémentaire de 10 € par quart d'heure constaté

TARIFS DU SERVICE DE GARDERIE :

En cas d'absence, merci de prévenir la garderie au 02 47 62 84			
		1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et plus
Forfait mensuel	Matin ET Soir	32 €	23 €
	Matin OU Soir	16 €	11,50 €
Exceptionnel	À l'unité	4,50€	
Pénalité de retard après 18h30	Par tranche de 15 min.	10 €	

Tarifs par enfant fixés par délibération du Conseil Municipal du 24 juin 2019

La garderie du soir est scindée en 3 groupes (Maternelle / CP-CE1 / CE2-CM1-CM2), répartis dans 3 salles distinctes permettant plus d'activités et un temps plus calme.

A 18h00, tous les enfants sont regroupés dans la salle de Garderie.

Le jeudi soir, une aide aux devoirs est proposée à certains enfants inscrits en garderie après autorisation délivrée par les familles. Pour cette rentrée, la priorité est donnée aux enfants de CP-CE1. Deux bénévoles encadrent un groupe de 8 enfants de 16h45 à 17h30.

Si vous souhaitez participer à ce groupe de travail, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie.

Bibliothèque ouverte aux enfants du RPI

Dans le cadre du « Plan Mercredi », la commune de Civray-de-Touraine propose l'ouverture de la bibliothèque scolaire à tous les élèves du RPI le mercredi matin de 10h00 à 11h30. Ce temps est encadré par Céline DUVAL, ATSEM.

N'hésitez pas à emprunter des livres, albums, BD...

Comité des enfants

Cette année encore, 8 élèves ont été élus par leur camarades du CP au CM2 : Léo, Sorian, Léa et Hélène en classe de CM1 ; Juliette, Manon, Joseph et Guénaël en classe de CM2.

Ils se sont réunis toutes les semaines durant 15 min avec Fabienne T. pour évoquer les questions de leurs camarades, pour mener à bien des projets, tel que l'écriture d'un règlement intérieur de l'école pour les enfants.

Trois fois dans l'année, le comité a rencontré les membres de la commission scolaire. Suite à ces rencontres et à la demande des élèves du comité, un ballon d'eau chaude a été installé cet été dans les sanitaires. Fini de se laver les mains à l'eau froide en plein hiver.



École

Classe de découverte pour les CP/CE1 Les ateliers du théâtre



Du 23 au 26 avril, les élèves de CP et CE1 sont partis en classe de découverte à Saint Palais. Ils ont passé une petite semaine pleine de découvertes sous un temps magnifique. De l'étude du littoral, par la découverte de la pêche à pieds ou du travail de l'ostréiculteur, en passant par la visite du phare de la Courbe et l'observation de la flore de la dune, nos petits pirates ont appris une multitude de choses sur le milieu marin. Ils ont bien sûr aussi pris le temps de s'amuser dans le sable, roulades, châteaux et land art étaient de la partie !

Le mardi 30 avril, c'est au théâtre et à la salle des fêtes d'Amboise que nos élèves, ont participé à cinq ateliers sur l'art visuel (travail sur les silhouettes et l'affiche), des jeux dansés (organisés par les collégiens), la vidéo (projection d'extraits pour comprendre la danse), l'exposition de supports visuels préparés en classe, et la répétition d'une chorégraphie sur la scène du théâtre avec leurs camarades de Francueil, Bléré, d'Amboise et les collégiens de Cormery. La finalité de ces rencontres est de faire partager des expériences, mais aussi de se retrouver dans un espace dédié au spectacle. La scène du théâtre est une véritable découverte pour beaucoup d'enfants. Cette rencontre s'est inscrite dans un projet pédagogique, mené par Erika Geoffroy avec les deux classes de CM.

Concert des élèves

Le 21 juin plusieurs de nos élèves nous ont offert un petit concert de qualité. Nous avons pu applaudir les talents de Rémi au violon ; Louison à la harpe ; Juliette, Maël, Joseph et Simon à la batterie ; Claire à l'accordéon et Maëly, Maëlys et Constant à la guitare.



Sortie Léonard de Vinci

En l'honneur de l'anniversaire de la mort de Léonard de Vinci, les CM2 et les CE2 se sont rendus en fin d'année au Clos Lucé, dernière demeure du génie. Après une belle pause pique-nique sur l'Ile d'Or, ils ont aussi pu découvrir la belle cité d'Amboise au travers d'un rallye organisé par leurs enseignantes.



Rencontres « Autour de la danse »



Pour la première fois, Les CM1 et les CM2 ont participé aux rencontres « Autour de la danse » organisées par l'Éducation nationale. C'est une action qui permet aux classes des écoles maternelles, élémentaires, collèges et lycées, de se rencontrer, pour échanger sur les projets menés en leur sein, concernant la danse.

Spectacle de fin d'année

Un spectacle de fin d'année tout en chant et en danse. C'est le vendredi 14 juin que tous nos élèves se sont retrouvés pour présenter à leurs parents leur travail de toute une année. Toute l'équipe enseignante s'était en effet engagée à travailler autour de la danse avec ses élèves. Chaque classe, des petites sections aux CM2, a donc créé une chorégraphie sur des thèmes différents : le jeu des foulards pour les plus jeunes, les ombres pour les plus grands de la maternelle, la mer pour les CP et les CE2, la visite au musée pour les CE2, le harcèlement et le temps qui passe pour les CM. En même temps, ces derniers avec leurs camarades de CE2 ont présenté leurs chants chorals, à l'unisson, en canon, à plusieurs voix, ils ont su enchanter les oreilles des spectateurs.



Communauté de Communes de Bléré - Val de Cher



Centre d'Affaires BVC Emergence

Vous souhaitez louer un bureau ou une salle de réunion sur Bléré ? Vous voulez domicilier votre entreprise ? Le centre d'affaires BVC Emergence est fait pour vous.

Contactez-nous sur info@bvc-emergence.fr ou par téléphone ☎ 02 47 79 41 00



Nouvel Espace du Cher (NEC)

En 2019, le Nouvel Espace du Cher (NEC) a intensifié ses actions pour les rivières.

Cette année 2019 restera dans les mémoires à cause d'une sécheresse historique, un débit du Cher extrêmement faible, des ruisseaux à sec... Mais pas seulement. C'est aussi l'année où le NEC a montré une nouvelle capacité d'action.

Pour la première fois depuis 23 ans, des portes d'écluse ont pu être remplacées. A Civray de Touraine, le NEC a fait le choix de la durée de vie avec des portes métalliques, tout en voulant respecter l'histoire des lieux, avec des volumes et des habillages rappelant les portes historiques. Cet investissement s'élève à près de 90 000 €, les autres portes d'écluses en bois seront progressivement remplacées. L'amélioration des infrastructures de navigation est un objectif majeur, y compris pour les activités sportives (plusieurs compétitions d'envergure nationale cette année).

Le NEC a aussi réalisé des arrachages massifs de Jussie sur le Cher, dans des proportions jamais vues auparavant. De Saint-Aignan à Savonnières, ce sont plus de 1 000 m³ de cette plante exotique envahissante qui ont été arrachés et évacués. En septembre, ce sont 3 bateaux spécialisés (dont celui de la Métropole) qui travaillaient sur le Cher en même temps ! Cette action devra bien sûr être poursuivie dans les prochaines années, et, pour 2019, elle aura coûté près de 115 000 €.

En plus de la gestion habituelle du Cher, et notamment des 11 barrages dont il a la gestion, le NEC développe ses actions en faveur de la qualité des milieux aquatiques, sur le Cher comme sur ses affluents. Par exemple, le NEC a apporté son expertise aux propriétaires de moulins sur le Bavet, et a mené à bien les procédures qui permettront de faire des travaux de restauration sur le Filet et le Petit Cher.

Le NEC prépare surtout un « Contrat Territorial », avec les structures qui financent ce type d'actions, pour pouvoir réaliser à l'avenir plus de travaux en faveur des rivières. Déjà, les études préparatoires pour la réalisation d'une rivière de contournement du barrage de Savonnières sont réalisées (13 000 €). Sans attendre, le NEC s'est préoccupé aussi du fonctionnement un peu particulier du Cher à Tours, en commençant à agir sur la principale accumulation de sable et en réalisant un relevé complet du fond de la rivière à cet endroit (27 000 €).

Autant d'actions qui contribuent au développement de la vallée du Cher.

Nouvel Espace du Cher
39, rue Gambetta - 37150 Bléré
☎ 02 47 30 81 08 - contact@le-nec.fr

Pays Loire Touraine

Structure d'accompagnement, d'échanges, d'animation et de sensibilisation pour un développement durable du territoire.

Appui aux acteurs locaux

La Région Centre-Val de Loire soutient les projets des collectivités, associations, agriculteurs... à travers le **Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2018-2024** dont la gestion est confiée au Pays Loire Touraine.

L'Europe est également au cœur du territoire avec le **Programme LEADER 2014-2020** pour financer des projets innovants contribuant à l'attractivité du territoire et l'amélioration du cadre de vie.

Des thématiques diverses : économie, services à la population, énergies, environnement, biodiversité, agriculture, mobilité, culture, patrimoine, tourisme...

Le Pays Loire Touraine et le Pays Loire Nature soutiennent le développement des **Energies renouvelables** à travers leur **Contrat d'Objectif territorial 2018-2021** signé avec l'ADEME et le Conseil Régional, et en partenariat avec l'Agence locale de l'énergie et du climat. Jusqu'à 45% de subvention sur les investissements (chaufferie bois, géothermie, solaire thermique, récupération de chaleur) des collectivités, entreprises, gîtes et exploitations agricoles.

Coordination des acteurs de santé

Les acteurs du territoire se sont engagés dans un **Contrat Local de Santé 2017-2020** pour améliorer le parcours de santé des habitants. Des actions de prévention sont organisées : addictions, alimentation, sport, violences sexuelles...



Connaissance et valorisation du patrimoine

Suite aux **inventaires du patrimoine** des communes du canton de Bléré et de la vallée de la Brenne, deux ouvrages ont été édités l'un en 2017, l'autre en 2018. Un nouvel inventaire du patrimoine est engagé, en partenariat avec la Région, sur l'architecture et le mobilier des édifices religieux.

Dans le cadre du label **Pays d'art et d'histoire**, un programme d'animations tout public (visites, spectacles, expositions, ateliers enfants, évènements, conférences, stages adultes, Journées Européennes du Patrimoine...), des actions pédagogiques pour les écoles et une offre pour les groupes sont proposés chaque année.



PAYS LOIRE TOURAINE
37530 POCÉ-SUR-CISSE - ☎ 02 47 57 30 83
✉ contacts@paysloiretouraine.fr - 🌐 www.paysloiretouraine.fr

Le SIEIL : l'énergie à votre service

Les activités du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) sont en constante évolution afin de servir et accompagner au mieux les collectivités d'Indre-et-Loire dans la gestion de leurs réseaux d'électricité, de gaz et d'éclairage public.

En 2019, le SIEIL compte 15 500 km de réseaux électriques, 60 000 logements raccordés au gaz et près de 45 000 points lumineux en Indre-et-Loire (excepté Tours). Le SIEIL permet également aux communes de gérer leur territoire via un outil cartographique commun. (www.sieil37.fr).

Le SIEIL accompagne les collectivités dans leur transition énergétique via la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE. Son but est de développer les énergies renouvelables dans la Région, à travers des projets de méthanisation, de photovoltaïque, d'éolien et d'hydroélectricité, portés par les syndicats d'énergies de ces territoires. (www.enercvl.fr).

Il propose également un groupement d'achat d'énergies qui regroupent déjà 454 membres publics sur les départements de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et de l'Eure-et-Loir pour acheter mieux et à prix maîtrisés.

Pour les particuliers, un comparateur d'offres d'énergies est disponible sur le site du médiateur de l'énergie (www.energie-mediateur.fr).

Le SIEIL a terminé le déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides. Avec 428 points de charge, l'ensemble du département est désormais couvert. Les usagers peuvent utiliser les bornes avec ou sans abonnement. Désormais cette activité est regroupée au sein de Modulo (MObilité DUrable LOcale), une société publique locale créée en partenariat avec le Syndicat d'énergie du Loir-et-Cher et de la Marne. (www.modulo-energies.fr).



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE D'INDRE-ET-LOIRE
12-14, rue Blaise Pascal - BP 51314 Tours cedex 4
☎ 02 47 31 68 68 - ✉ sieil@sieil37.fr
🌐 www.sieil37.fr - Suivez-nous sur 📱 @sieil37

Transfert de compétence eau-assainissement

Depuis le 1^{er} janvier 2020 les compétences « Eau potable » et « Assainissement des eaux usées » sont transférées à la **Communauté de Communes-Bléré Val de Cher**.

Les infrastructures, le matériel, les dettes et une partie du personnel, ont été repris par la communauté de communes.

Un service « Eau potable » et « Assainissement des eaux usées » a donc été créé, dans le but de gérer les aspects administratifs (facturation notamment), technique (entretien, dépannage, travaux...) et les investissements. Un comité de suivi composé d'élus, de responsables techniques ou administratifs des différentes structures actuelles et peut être de citoyens va être mis en place pour piloter cette nouvelle structure et assurer la transition qui va s'étaler sur plusieurs années.

Un règlement intérieur et une grille de tarifs vont être établis, avec comme objectif d'harmoniser les différents modes de fonctionnements qui existaient sur le territoire et un lissage sur 10 ans des tarifs.

Pour 2020, les tarifs 2019 s'appliqueront sans augmentation.

En ce qui concerne plus particulièrement notre commune, le transfert ne devrait pas engendrer d'important changement pour les usagers.

Pour toutes demandes ou démarches concernant l'eau potable et l'assainissement des eaux usées, vous devrez maintenant contacter directement la communauté de communes par téléphone au ☎ 02 47 23 58 63 ou par mail : ✉ info@cc-blere-valdecher.fr.

Document de contrôle sanitaire des EAUX de la CC BLERE VAL DE CHER. Le document indique des résultats satisfaisants pour les mesures de terrain et les analyses de laboratoire. Les limites de qualité sont respectées.

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	interne	européenne
Température de l'eau (°C)	13,3			5,00	5,00
pH	8,00			6,50	8,50
Conductivité à 20°C (µS/cm)	790			100,00	1 000,00
Conductivité à 25°C (µS/cm)	848			200,00	1 100,00
Chlore libre (mgCl ₂ /L)	0,05				
Chlore total (mgCl ₂ /L)	0,55				

Paramètre	Résultat	Unité	Limite
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET	15,00
Coloration	<+0,5	mgPt/L	
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET	
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET	2,00
Saveur (qualitatif)	<+0,30	NFU	
Turbidité néphélobimétrique NFU	<+1	n/l	
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES			
Bact. sér. revivifiables à 22°-45h	<+1	n/l	0
Bact. sér. revivifiables à 35°-44h	<+1	n/100mL	
Bactéries coliformes /100mL	<+1	n/100mL	
Bact. et spores sulfite-rédu/100mL	<+1	n/100mL	
Entérocoques /100mL	<+1	n/100mL	
Escherichia coli /100mL - MF	<+1	n/100mL	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE			
Titre alcalimétrique complet	23,5	°f	250,00
Titre hydrométrique	18	°f	250,00
MINERALISATION			
Chlorures	100	mg/L	250,00
Sulfates	50	mg/L	0,10
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES			
Ammonium (en NH4)	<+0,050	mg/L	50,00
Nitrates (en NO3)	1,5	mg/L	0,10
Nitrates (en NO2)	<+0,010	mg/L	
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES			
Carbone organique total	<+0,3	mgCl ₂ /L	200,00
PER ET MANGANESE			
Fer total	15,1	µg/L	50,00
Manganèse total	<+1,0	µg/L	

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00109989)
Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé, Tours le 31 janvier 2020
Pour le directeur général
L'Ingénieur du Génie Sanitaire
Anne PILLEBOUT

SATESE 37



Depuis plus de 45 ans, le Syndicat d'Assistance Technique pour l'Epuraton et le Suivi des Eaux d'Indre-et-Loire (SATESE 37) accompagne les collectivités dans l'exercice de leurs obligations réglementaires en matière d'assainissement des eaux usées.

En assainissement collectif, les technicien(ne)s du syndicat assistent les maîtres d'ouvrage, propriétaires de station d'épuration, dans la construction et l'exploitation de leur système. Grâce à leur expertise technique, ils formulent des préconisations pour en optimiser le fonctionnement.

Concernant l'assainissement non collectif, les technicien(ne)s

sont amenés à réaliser les différents contrôles définis par la réglementation (installations neuves ou à réhabiliter, installations existantes et diagnostics immobiliers). Ils conseillent également les usagers dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de leur installation.

Aujourd'hui, avec ses 90 collectivités adhérentes (235 communes sur 272), notre syndicat est un acteur majeur du département dans le domaine de l'assainissement. En accompagnant chaque jour les élus et les usagers, l'équipe du SATESE 37 agit, de manière totalement indépendante, pour la préservation de l'environnement et participe ainsi à l'amélioration du cadre de vie des habitants d'Indre-et-Loire.

Syndicats

SYNDICAT D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'EPURATION ET LE SUIVI DES EAUX

Zone d'Activités N°1 DU Papillon
3 Rue de l'Aviation
37270 PARCAY-MESLAY
☎ 02 47 29 47 37
✉ satase37@satase37.fr
🌐 www.satase37.fr/index.php



SYNDICAT INTERCOMMUNAL CAVITÉS 37

19 Allée de l'Impériale
37550 SAINT AVERTIN
☎ 02 47 28 86 47
✉ cavites37@orange.fr
🌐 <http://cavites37.com>

Centre Socio Culturel de Bléré

Le Centre Socio Culturel de Bléré est en perpétuelle évolution. Notre agrément « Centre Social » est une reconnaissance de notre implication sur le territoire et surtout de la prise en compte des attentes des habitants dans notre projet.

Le CSC de Bléré est :

- un lieu de proximité à vocation familiale et intergénérationnelle
- un lieu d'écoute, d'accompagnement, d'orientation pour tous les habitants, les groupes informels, les associations
- un lieu d'échanges, de rencontres et de convivialité, qui souhaite faciliter les rencontres et les activités en familles
- un lieu d'accueil qui organise des sorties familiales, des loisirs collectifs en famille, des projets de départ en vacances, des temps d'information, afin de faciliter les liens entre les parents et les enfants

Ce qui motive chaque bénévole et salarié au fil des années c'est de mettre en œuvre le projet associatif en s'appuyant sur nos valeurs fondatrices qui sont celles de l'éducation populaire, de la République Française et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, proclamée le 10/12/1948, et notamment : liberté, égalité, fraternité, solidarité, citoyenneté, laïcité, respect de la dignité humaine, liberté de conscience, neutralité, démocratie, justice sociale...

Lors de notre dernière assemblée générale on pouvait dénombrer 2450 usagers issus de l'ensemble des communes du territoire.

De nombreux bénévoles s'engagent au quotidien au sein du CSC : bibliothèque, événements culturels, ludothèque, instance associative... BENEVOLES, USAGERS, SALARIES, ADMINISTRATEURS nous participons tous ensemble à la réalisation d'un projet commun qui est celui du Centre Socio Culturel. Nous pouvons tous avoir une action au sein du CSC.

Le Centre Socio Culturel propose un grand nombre de services :

- **une bibliothèque** : de nombreux ouvrages, des documentaires, des audio-livres et livres gros caractères, des CD et DVD, des périodiques s'adressant à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, les adultes, les seniors...
- **une ludothèque** : près de 500 jeux de société, des jeux adaptés à chaque tranche d'âge (jeux ados adultes également). Possibilité de jouer sur place ou d'emprunter des jeux.
- **des points d'informations** : point information jeunesse, point relais cultures du cœur...
- **une antenne MSAP avec des permanences sociales** : visio Guichet CAF, CARSAT, CAARUD, Planning familial, CRIA,

Entraide cantonale, information collectives RSA, Mission Locales, Tsigane habitat, un lieu d'accueil multimédia.

- **un Relais Assistants Maternels (RAM)** : Lieu d'accueil pour les familles et les assistants maternels et les gardes à domicile.
- **un multi-accueil « A l'abordage »** : lieu d'accueil et d'éveil pour les enfants de 2 mois à 4 ans révolus.
- **des animations collectives pour familles et les habitants de tous âges** ; l'animation d'un réseau parentalité qui propose des animations à destination des familles, des après-midi familles, des espaces jeux parents-enfants...
- **des activités** : un panel d'au moins 50 activités différentes dont des nouveautés en cette rentrée 2019 : Afrobeat, Cross-fitboxe, anglais pour les enfants, danse Irlandaise...

Une petite visite du centre suffira à vous convaincre de sa diversité d'activités, de sa qualité d'accueil et de la pertinence de ses actions.

N'hésitez pas à consulter le site internet du Centre Socio Culturel : www.csc-blere.fr, abonnez-vous au facebook [Bléré Centre Socio-Culturel](https://www.facebook.com/BlereCentreSocioCulturel) ou venez nous rencontrer pour ne rien rater des informations importantes.

AGENDA À VENIR DU CSC :

- 11 mars : Forum Jobs saisonniers
- 20 juin : Fête du Centre
- 27 mars : Assemblée Générale du CSC
- Du 4 au 13 septembre : D'Arts d'Arts à Bléré
- 28 mars : Forum parentalité
- Semaine du jeu, boum pizza...
- 17 mai : Vide Grenier



Comité des Fêtes



Comité des fêtes
Civray-de-Touraine

L'ensemble des membres du Comité des Fêtes de Civray de Touraine se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux 2020. Une bonne santé avant tout, joie et bonheur.



Nous serons heureux de vous retrouver dans nos manifestations 2020 :

- Le dimanche 7 Juin randonnée VTT et pédestre départ au camping.
- Le samedi 17 Octobre soirée choucroute salle Jacques Villeret.
- Le samedi 21 Novembre Super loto salle Jacques Villeret.

Nous vous attendons nombreux.

Vous pouvez retrouver des photos des manifestations sur notre page Facebook du comité des fêtes et si vous souhaitez rejoindre l'équipe du comité, nous serons heureux de vous accueillir. ☎ 07 87 89 89 81

Le Président
M. CHIDAINE Jean-Pierre

A.P.E.

L'association des Parents d'Elèves (APE) des écoles de Civray de Touraine et Chenonceaux a pour but de récolter des fonds qui sont redistribués sous différentes formes en faveur des élèves : participation aux projets pédagogiques, sorties scolaires, Classes découvertes...

En 2020, nous avons pu finaliser un projet initié par l'APE il y a déjà quelques années, puis oublié... Mais un an après la « réouverture » de ce dossier, il voit enfin le jour ! Une structure de jeu pour enfant vient d'être installée dans la cour maternelle avec l'aide de l'équipe technique de la mairie.

Les manifestations qui sont organisées au cours de l'année par les membres, avec le soutien des municipalités et de nos partenaires, permettent également de partager des moments de convivialité, de rencontre entre les familles, et d'animer notre commune.

Forte d'une équipe de 24 membres, les bénévoles se mobilisent toute l'année pour vous faire passer de bons moments, dans la joie et la bonne humeur. Les nouveaux parents souhaitant nous rejoindre pour donner un coup de main sont bien sûr les bienvenus.



NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS POUR :

- Dimanche 29 Mars : Carnaval des école à la salle J. Villeret
- Samedi 16 Mai : Soirée Blind Test à la salle J. Villeret
- Dimanche 07 Juin : Vide-greniers sur le terrain communal
- Dimanche 28 juin : Kermesse à l'école des 2 Rives Civray
- Samedi 18 juillet : Jour de Cher à l'Ecluse de Civray

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :
✉ apecivray@gmail.com ou au ☎ 07 67 83 99 77

L'équipe de l'APE



AMAP

Qu'est-ce qu'une AMAP ?

C'est une **Association** pour le **Maintien** de l'**Agriculture Paysanne** ayant pour objectif :

- de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable, c'est-à-dire une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine (biologique),
- de permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité de leur choix, en étant informés de leur origine, et de la façon dont ils ont été produits,
- et de participer activement à la sauvegarde et au développement de l'activité agricole locale dans le respect d'un développement durable.

En d'autres termes, c'est une association qui privilégie les circuits courts, du producteur local au consommateur local, ce qui est donc vertueux pour notre environnement.

Que trouve-t-on à notre AMAP ?

Les produits bio proposés sont nombreux : légumes, pommes, poires et jus de fruits, poulets et pintades, canards, viandes bovine et agneau en saison, fromages de chèvre, brebis et vache, miel, confiture, pains, champignons, huiles, farines, lentilles, bières, biscuits, savons, et d'autres encore en cours de recherche.

Comment, quand, où ?

Les commandes sont trimestrielles. Vous organisez vos commandes selon vos besoins et vous les récupérez le vendredi entre 18h et 19h30 ; 9 place de l'Église. Il n'y a pas d'obligation à venir toutes les semaines : c'est vous qui choisissez ! Elles se font par Internet à partir du logiciel « EASYAMAP ». Les adhérents de l'Association peuvent y passer directement leurs commandes, en entrant leur code personnel fourni au moment de l'adhésion.

L'AMAP, c'est donc bien plus qu'un panier ! Nous militons pour le développement d'une agriculture biologique, citoyenne et de proximité.

AMAP BIO DES 2 RIVES

📧 www.amap-bio-civray.com

✉ 2rives@amap-bio-civray.com

Présidente : Mme Françoise Charbonneau.... ☎ 06 61 41 38 40

Vice Président : M. Philippe Levieux..... ☎ 06 19 84 84 82

Trésorier : M. Franck Antunes..... ☎ 06 30 58 90 50

Secrétaire : Mme Dominique Cellier..... ☎ 06 60 56 84 51

Secrétaire adjointe : Mme Christine Benoist.. ☎ 06 78 56 75 75

Les Ambassadeurs du Roy

Chaque samedi matin, enfants et adultes s'affrontent autour d'un jeu d'échecs, où la bonne humeur règne parmi les fous, les reines, les cavaliers... Selon les samedis, cours avec un intervenant extérieur, tournoi interne ou jeu libre juste pour le plaisir se succèdent.

Le point fort de la saison pour le club sera l'organisation pour la onzième année consécutive du tournoi rapide qui aura lieu le 8 mai à la salle des fêtes Jacques Villeret. Ce tournoi qui a

regroupé entre 80 et 110 joueurs chaque année est un rendez-vous particulièrement apprécié par les joueurs du département et de la région pour sa convivialité.

CLUB D'ÉCHECS « LES AMBASSADEURS DU ROY »

M. Patrick HORNET, Président

☎ 06 84 27 11 69 – ✉ patrick.hornet@wanadoo.fr

🌐 echec-ambassadeur-du-roi.over-blog.com



Chemin Faisant

Depuis plus de vingt ans, l'association, solidement ancrée dans la commune, s'inscrit dans la diversité des activités proposées par les associations communales.

Vous trouverez ci-dessous, les propositions de randonnées classiques et à thèmes prévues pour cette nouvelle année :

- dimanche 22 mars, reprise des randos le matin. MONTLOUIS
- dimanche 26 avril, rando découverte à BAUGE (49) départ en autocar.
- dimanche 14 juin, randonnée contée à CHARGE
- du mardi 16 au jeudi 18 juin, sortie nature aux environs de BELLENAVES (03)
- dimanche 6 septembre, rando de la rentrée
- du mercredi 16 au vendredi 18 septembre, rando nature environ de CARNAC (56)
- dimanche 11 octobre rando des vignes
- samedi 21 novembre et 5 décembre, sortie patrimoine, troglo dégusto à BOURRE

RAPPEL :

Les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois (sauf mardi férié) randos gratuite en groupe départ de la salle Jacques VILLERET pour un parcours d'environ 8 km.

Pour info, tarif des randonnées classiques :

3 € adhérents, 3.50 € non adhérents.

Vous pouvez nous voir en allant sur le site de chemin faisant :

🌐 www.randonnee-pedestre37.fr

Au plaisir de vous rencontrer lors d'une de ces sorties. N'oubliez pas que la randonnée c'est la santé assurée.





Festival les Pieds dans la sauce

Depuis dix ans, la tenue des Pieds dans la Sauce est possible grâce à l'énergie déployée par une équipe de bénévoles très impliqués. L'autonomie est de mise, les ressources financières sont principalement constituées de la billetterie (entrée et pass), de la restauration et de la buvette. Les repas proposés sont préparés sur place à partir de produits locaux, issus de l'agriculture biologique. Il en est de même pour les bières, les vins et autres boissons servis à la buvette.

Les Pieds dans la Sauce c'est également le respect de l'environnement. Au-delà des repas, vous aurez peut-être remarqué que la vaisselle n'est pas en plastique ou que l'on utilise de la sciure de bois aux toilettes. L'organisation de l'événement se base sur l'idée de consommer peu : récupération, réparation, fabrication... L'équipe bénévole redouble d'ingéniosité et d'énergie pour rester dans une démarche en cohérence avec cette volonté de préserver l'environnement.

Les artistes accueillis sont en majorité issus de la scène régionale. Chaque année, les programmateurs construisent deux soirées de concerts très variés. Depuis sa création le festival a accueilli différents styles de groupe passant par le rock, hip-hop, chanson française, musiques du monde, noise, cumbia, musique traditionnelle, musique électronique...

L'équipe du festival est en partie composée de professionnels de la scène permettant d'offrir des concerts de bonne qualité. Entre la convivialité, la qualité des produits servis et les conditions scéniques, le festival s'est fait un nom auprès des artistes et du public, qui n'hésitent jamais à revenir à Civray !

Mais Les Pieds dans la Sauce, ce n'est pas que de la musique... Le samedi après-midi est consacré aux jeux et aux animations. C'est un moment apprécié des familles. Les enfants peuvent profiter de spectacles de théâtre et de contes musicaux programmés spécialement pour eux. Enfants et parents pourront découvrir différents jeux en bois, apprendre à jongler ou s'essayer à marcher sur un fil...

Un festival convivial, à petits prix, qui ne pourrait avoir lieu sans le prêt du terrain, l'aide logistique apportée par la municipalité et les 50 bénévoles de l'association.

Événement devenu incontournable pour les festivaliers amateurs de musiques actuelles, le festival « Les Pieds dans la Sauce » sera de retour pour sa dixième année consécutive. Un festival familial aux valeurs environnementales et d'éco-responsabilité où boissons et restauration sont issues de l'agriculture biologique locale. La programmation musicale est éclectique et défend les musiques émergentes et les nouvelles esthétiques qu'elles soient acoustiques, rock ou électroniques.



Les Dézingués d'la Scène

Les 7 comédiens de la troupe des Dézingués remontent sur scène le **18 avril prochain**... Au programme « Cassé » une pièce de Rémi de Vos où vaudeville et peinture grinçante de notre société du travail se mêlent.



Union Nationale des Combattants

Notre association a pour vocation de se retrouver entre anciens compagnons d'armes pour rendre hommages à nos anciens au moment de différentes cérémonies nationales.

Nous nous réunissons également régulièrement à l'occasion de banquets et autres activités (spectacles, etc.). Si nous voulons continuer à honorer nos aînés il faut que des nouveaux camarades viennent renforcer nos rangs afin d'assurer la relève.

C'est pourquoi :

Si vous avez porté l'uniforme en effectuant votre service militaire, comme militaire en opération extérieure, comme soldat de France, comme gendarme ou veuves de combattant, n'hésitez pas à rejoindre la section de l'UNION NATIONALE des COMBATTANTS de Civray-Francueil.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Section Civray-Francueil

Siège : Mairie 1 rue de l'École - 37150 FRANCUEIL

PERSONNES À CONTACTER :

Secrétaire : James LEFEVRE..... ☎ 02 47 30 29 10
5 rue Georges Sand - 37150 FRANCUEIL

Trésorier : Serge MORILLON ☎ 02 47 23 88 13
16 rue d'Amboise - 37150 CIVRAY DE TOURAINE

Président : Jean-Pierre LENAIN..... ☎ 02 47 30 23 64
21 rue des Coudraies - 37150 FRANCUEIL

Le Président
Jean-Pierre LENAIN

Les Chœurs de Civray



Votre enfant souhaite faire entendre sa voix, rejoignez la chorale Les Chœurs de Civray ! Ambiance de folie garantie tous les vendredis soir de 18h15 à 19h15 à la salle du chai à Civray. Notre groupe de chant sera ravi d'accueillir de nouveaux petits chanteurs en vous attend nombreux. Adhésion annuelle de 25 € seulement.

Pour tout renseignement :
Mme Gailloux Sylvie ☎ 06 43 31 29 21

À très vite en musique,

Les Chœurs de Civray

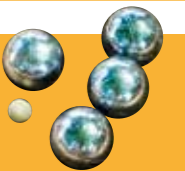
Le Jardin de Pollen'n



Notre projet est la création d'un rucher solidaire et pédagogique au cœur des châteaux de la Loire. Nous souhaitons ce lieu comme un lien entre l'ABEILLE et les HOMMES : « l'Abeille aide l'Homme et l'Homme aide l'Abeille ». Partager des valeurs humaines, favoriser l'insertion sociale, instruire nos enfants, sensibiliser le plus grand nombre, sauvegarder l'abeille sont nos moteurs pour ce projet.

Suivez-nous sur Facebook :
www.facebook.com/lejardindepollenn

Pétanque



Tu tires ou tu pointes ? Venez taquiner le cochonnet avec notre nouvelle association : CIVRAY PETANQUE CLUB

Pour toutes informations : ☎ 06 24 90 27 05

L'Accueil Jeunes (14-17 ans)

L'accueil Jeunes de la Communauté de Communes Bléré Val-de-Cher Léo Lagrange est un lieu de rencontres et d'expérimentation ouvert :

- les mercredis de 12h à 18h et les samedis de 14h à 18h hors vacances scolaires
- du lundi au vendredi de 13h30 à 19h00 pendant les vacances scolaires

Les adolescents peuvent s'y rendre sans inscription préalable pour y passer un moment convivial. Egalement, un programme d'activités leur est proposé. Ainsi, une multitude d'animations est organisée pendant les vacances (ex : cuisine, jeux vidéo, film, soirée, sport, bubble foot, etc.)

Une navette est mise à la disposition des jeunes qui ne peuvent pas se rendre par leurs propres moyens à l'Accueil Jeunes (absence de moyen de locomotion ou parents absents). Ce service est gratuit.



Renseignement et inscription à :
 l'Accueil Jeunes (14-17ans) CCBVC Léo Lagrange
 13 Rue Paul Louis Courier à Bléré.
 ☎ 02 47 57 29 58 / 07 77 49 12 09
 ✉ ccbvc.ajc@leolagrange.org
 🌐 blog.leolagrange.info/blere/

La Route touristique de la Vallée du Cher plus visible !

A la croisée de plusieurs entités touristiques dont les appellations ont maintes fois changé, la Route touristique de la vallée du Cher n'a eu de cesse, depuis plus de trente ans, de communiquer sur ce petit bout de route qui va de Thésée à Civray-de-Touraine : vingt kilomètres concentrant châteaux, troglos, vignobles et activités de tous genres.

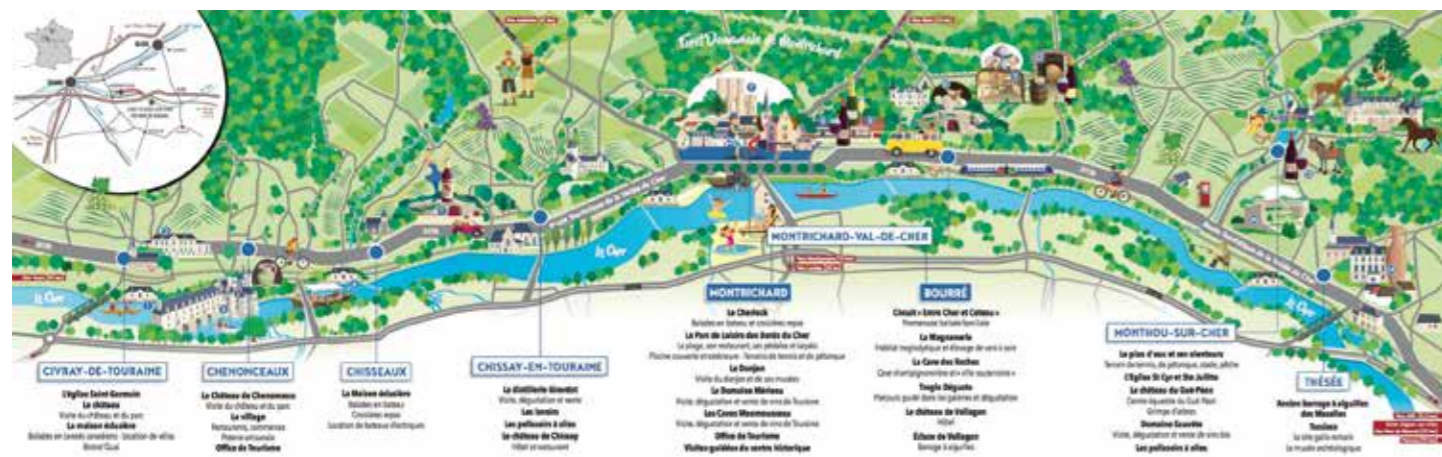
La nouvelle équipe a su convaincre depuis 3 ans et le nombre d'adhérents est passé de 18 à 126 depuis 2017.

Cette année 2019 aura été riche en rencontres (nous avons été présents sur une dizaine d'événements) et en projets réalisés. Parallèlement à la ré-édition et diffusion très large de notre plan illustré (vous n'avez pas encore le vôtre ?), nous avons concentré notre travail sur la création et l'installation de panneaux villageois (13 sur Montrichard Val de Cher en 2019 grâce à une subvention de la commune nouvelle ; une vingtaine prévus en 2020 sur les 6 autres communes de la route) ainsi que sur l'installation prochaine d'un panneau routier invitant les automobilistes venant de Beauval à emprunter notre bonne vieille Départementale 176 et à ainsi traverser (et s'arrêter dans) nos villages.



Les touristes étaient au rendez-vous cet été à Montrichard et sur notre route. Tout laisse à croire que 2020 sera également un bon cru. Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre en tant qu'acteur du tourisme ou simple sympathisant.

En attendant, nous vous invitons à consulter notre site :
 🌐 www.routetouristiquedelavalleeducher.fr



Rallye Autocourse 2020

L'écurie Autocourse vous informe que son 35^{ème} rallye aura lieu les 11 et 12 avril 2020, après un prologue de 4 kilomètres qui se déroulera le samedi en milieu d'après-midi. Elle accueillera pour la première fois une catégorie VHC (Véhicule Historique de Compétition), sur un tracé de 12 kilomètres parcouru 3 fois après un prologue de 3.900 kilomètres effectué 1 fois. Le départ des épreuves spéciales sera donné vers les Sablons, en se dirigeant vers La Croix en Touraine, les routes sur la commune de Civray-de-Touraine concernées sont : la route venant des « Cartes », vers « la Bergerie », carrefour de « Roule-Crotte », direction vallée de « Mesvres », passage par la « Chevrolière », et arrivée au niveau de la « Bossurière » (château d'eau).



Pour votre sécurité et celle des autres personnes, pour que le sport automobile reste une passion et un spectacle, respectez les consignes des commissaires, ne franchissez pas les limites matérialisées par la rubalise rouge. En cas de problèmes adressez-vous auprès des commissaires présents tout le long de l'épreuve.

Environ 15 jours avant l'épreuve les riverains concernés recevront un courrier avec les horaires prévisionnels, le numéro de téléphone à contacter avant le 11 avril 2020, pour prévoir éventuellement le passage d'une infirmière ou autre, ainsi que le plan avec les routes fermées à la circulation (épreuve et route d'accès).

Les informations seront visibles sur le site de l'écurie :
 🌐 www.ecurieautocourse.org

L'agriculture alliée de l'écologie

A 60 ans le GDA n'est pas prêt de prendre sa retraite

Cette année le GDA de Champeigne, Groupement de Développement Agricole, fête ses 60 ans.

60 ans d'évolution, de progression et de remise en question par le travail de groupe des agriculteurs adhérents.

Au départ, en 1959, le GDA fut créé pour répondre à un souci majeur à cette époque : nourrir la population Française pour assurer la sécurité alimentaire du pays. Les années passant, le GDA a permis d'accompagner les agriculteurs à relever d'autres défis pour lesquels ils n'étaient pas préparés... la réforme de la PAC (Politique Agricole Commune) avec des transformations majeures dans les exploitations obligeant les agriculteurs à se professionnaliser dans un contexte très concurrentiel.

Aujourd'hui, le GDA accompagne les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques pour être le plus en adéquation avec l'environnement socioéconomique qui les entoure et permettre une cohérence entre l'attente sociétale et la rigueur économique.

Agroécologie : quand nourrir les hommes rime avec nourrir le sol

En effet, une nouvelle façon de produire apparaît : l'agroécologie.

À l'occasion des 60 ans du GDA, nous avons pu mettre le focus à l'aide d'un spécialiste, Frédéric THOMAS, sur cette nouvelle

technique que de nombreux agriculteurs de notre territoire cherchent à mettre en place et développer.



Cette méthode consiste à l'utilisation intégrée des ressources et des mécanismes de la nature pour mieux produire. Elle allie les dimensions écologiques, économiques et sociales.

Son objectif est de mieux tirer parti des interactions entre végétaux, animaux, humains et environnement.

En effet la biodiversité est essentielle à l'équilibre de l'activité agricole et doit être considérée comme une alliée de la production et non comme une contrainte. Les agriculteurs 2.0 défendent une agriculture productive, saine et en adéquation avec les enjeux de demain : nourrir 9 milliards d'individus tout en participant activement à la séquestration du carbone.

Dans cette optique optimiste, le GDA nous permet d'avancer ensemble pour que l'agriculture soit au rendez-vous entre le maintien d'une agriculture de proximité et le défi climatique qui nous incombe à tous.

L'agriculture évolue dans ses pratiques à un rythme qui n'est pas celui de l'ère du numérique n'en déplaise à certains.

Dans chaque tracteur, dans chaque parcelle de terre, dans chaque exploitation, des femmes et des hommes s'affairent à faire évoluer positivement l'image de l'agriculture, trop souvent erronée, en conjuguant productivité, écologie et citoyenneté.

Enquête sur l'Emploi, le Chômage et l'Inactivité



L'institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

A cet effet, tous les trimestres, un échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Toutes les personnes de 15 ans ou plus de ces logements sont interrogées six trimestres

consécutifs : les premières et dernières interrogations se font par visite au domicile des enquêtés, les interrogations intermédiaires par téléphone. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

La procédure :

Un(e) enquêteur(trice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnées **entre le 18 mai 2020 et le 07 juin 2020**. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Le Relais



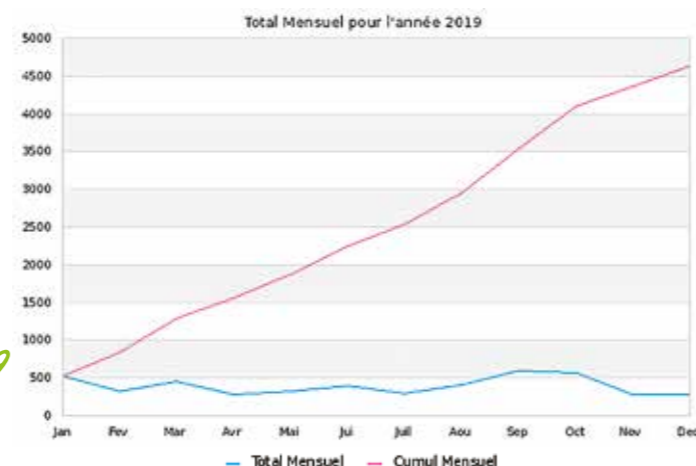
Depuis le 1^{er} janvier 2019, 4,36 tonnes de TLC (Textiles, Linge de Maison, Chaussures) ont été collectés sur Civray-de-Touraine.

Comme vous le savez, la collecte des TLC constitue une solution adaptée et gratuite pour la collectivité. Elle permet aussi la création d'emplois durables dans les territoires et apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux.

Grâce au partenariat mis en place avec l'ensemble des Relais, une réelle expertise dans la collecte, le tri et la valorisation des TLC s'est développée permettant ainsi :

- La création de 2900 emplois nets en 34 ans, favorisant l'insertion par le travail
- La collecte de 120 000 tonnes de textiles en 2017, valorisés à 97%
- La création et la commercialisation de Métisse, une gamme d'isolation thermique et acoustique conçue à partir de vêtements de seconde-mains issus de coton recyclé, particulièrement adapté aux ERP

- Le lancement des Eko Baffle, une solution écologique pour la correction acoustique des salles polyvalentes, cinéma, restaurants, salle de musique...
- Agissant au cœur des territoires et dans le respect des valeurs fondatrices de l'Economie Sociale et Solidaire, le Relais met concrètement l'économie au service de l'homme.



Collecte des TLC - Rapport annuel 2019

CIVRAY-DE-TOURAINES :

1 Point de collecte (1 emplacement, 0 autre apport, 0 adresse).
Les données sont en kg

Points de collecte	Appart	Nb cont	Date Pose	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov *	Déc	Total	Tt n-1	Kg/Hab.	
CIVRAY DE TOURAINES - Pav Cimetière	public	1	11/07/2013	511	319	443	273	316	382	286	409	589	563	267		4358	3193		
Nombre de passages				4	4	4	4	5	3	2	2	4	5	4		41	0		
Ss-total CIVRAY-DE-TOURAINES		1	-	511	319	443	273	316	382	286	409	589	563	267		4358	3193	2.36	
TOTAL		1		511	319	443	273	316	382	286	409	589	563	267		4358	3193	2.36	
Cumul		1		511	830	1273	1546	1862	2244	2530	2939	3528	4091	4358		-	-		
PA non collectés cette année				Nombre de PA différent: 0														0	

* données fournies valables au 20/01/2020

Infarctus du myocarde : première cause de mortalité chez la femme

L'infarctus du myocarde est la première cause de mortalité chez la femme : 18% des décès. Apprenez à détecter les symptômes, et quels sont les comportements à risque. Les maladies cardiovasculaires sont la principale cause de mortalité chez les femmes en France, l'infarctus du myocarde et l'Accident vasculaire cérébral (AVC) en tête.

L'infarctus du myocarde tue plus les femmes que les hommes. Sur les 147 000 personnes qui décèdent chaque année en France d'une maladie cardiovasculaire, 54% sont des femmes.

Mauvaise hygiène de vie = ennemi public n°1 pour les femmes

Les facteurs principaux des maladies cardiovasculaires sont le tabagisme (notamment l'association tabac / pilule contraceptive), le manque d'activité physique, une mauvaise alimentation et l'usage nocif de l'alcool ou encore le stress. 80% des infarctus sont liés à ces facteurs.



Quand une femme ne se sent pas bien et présente un symptôme d'infarctus, son entourage met en moyenne 1 heure de plus que pour un homme avant d'appeler les secours : le 15 ou le 112

Consultez notre vidéo sur YouTube : <https://youtu.be/ZM6wuBgmSGQ>

Les symptômes de l'infarctus chez la femme sont différents des symptômes de l'homme. Chez la femme il peut se manifester par l'apparition soudaine de :

- Douleur thoracique
- Essoufflement
- Palpitations
- Fatigue
- Nausée
- Vomissements
- Sueurs
- Sensation de poids sur les épaules



Créer un meublé de tourisme ou des chambres d'hôtes

Gîtes de France® Touraine, un partenaire idéal pour sécuriser son activité, bénéficier de conseils d'experts et participer au renforcement de l'économie locale

Pourquoi choisir le Label Gîtes de France® ?

Grâce à une notoriété incontestable, c'est avant tout assurer une garantie de qualité et de conformité avec une équipe professionnelle de proximité (aide au démarrage de l'activité, conseils et visites régulières), ce qui implique la plus grande sécurité aux propriétaires et aux clients.

Ensuite, c'est contribuer à la préservation du bâti et participer concrètement au développement de l'économie locale avec des retours directs sur notre Territoire.

Gîtes de France® est aujourd'hui présent dans près de 85% des communes de Touraine et œuvre depuis plusieurs décennies pour un aménagement solidaire et responsable.



Fiers du « créé en France », le label contribue à une économie vertueuse où le chiffre d'affaires généré par l'activité des locations (près de 36 millions d'€ / an sur l'Indre-et-Loire) reste exclusivement en circuit fermé sur le Territoire local : restauration du bâti, dépenses des clients, taxe de séjour, impôts locaux, emplois touristiques...

Partenaires du Tourisme en Touraine, proches des élus et responsables économiques locaux, Gîtes de France® Touraine œuvre pour que le label puisse représenter un gage de réussite pour notre destination touristique.

N'hésitez pas à contacter Gîtes de France® Touraine au 02 47 27 73 47 afin de fixer un premier rendez-vous gratuit à l'agence de Chambray-lès-Tours.

MAIRIE

☎ 02 47 23 62 80
✉ civraydetouraine@wanadoo.fr
www.civraydetouraine.fr

Heures d'ouverture :
Lundi : 8h30 à 12h - 14h00 à 19h00
Mardi : 8h30 à 12h
Mercredi : 8h30 à 12h
Jeudi : 8h30 à 12h - 14h00 à 17h00
Vendredi : 8h30 à 12h

Mme Fanny HERMANGE, Maire, et ses Adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

- **École**
☎ 02 47 23 62 86
- **Garderie**
☎ 02 47 23 62 84
- **Restaurant Scolaire**
☎ 02 47 23 62 90
- **Salle des Fêtes**
☎ 02 47 23 91 16
- **Salle du Chai**
☎ 02 47 23 89 58

Présence de l'Assistante Sociale en Mairie le 2^{ème} jeudi de chaque mois sur rendez-vous pris préalablement au ☎ 02 47 23 54 54

SERVICES PUBLICS

Service postal
Station TOTAL Garage de Civray-de-Touraine, 83 rue de Chenonceaux
☉ Du lundi au samedi de 9h à 19h

A.D.M.R
20, rue du Général de Gaulle
37150 BLÉRÉ
☎ 02 49 49 28 62
✉ info.fede37@admr.org

Service des Douanes
5, rue Germaine Richier - BP17557
37100 TOURS
☎ 09 70 27 65 90

Centre des Finances Publiques
• **Trésorerie** (pour le paiement des factures des services publics locaux)
22, place Richelieu - CS10237
37402 AMBOISE

• **Service des impôts des particuliers** (pour le paiement des impôts sur le revenu ou des impôts locaux)
20, place Richelieu - CS10237
37402 AMBOISE
☉ **Ouvert** de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Fermeture les mercredis et vendredis après-midi
☎ 02 47 57 25 80

Direction Départementale des Territoires
61, avenue de Grammont
37100 TOURS
☎ 02 47 70 80 90

Communauté de Commune Bléré Val de Cher
39, rue Gambetta
37150 BLÉRÉ
☎ 02 47 23 58 63
✉ info@cc-blere-valdecher.fr
La Communauté de communes de Bléré-Val de Cher a repris les compétences Eau et Assainissement au 1^{er} janvier 2020.

• **Eau potable**
☎ 02 47 23 58 63
✉ eau@cc-blere-valdecher.fr

• **Assainissement**
☎ 02 47 23 58 63
✉ assainissement@cc-blere-valdecher.fr

Maison de services au public (M.S.A.P.)
Communauté de communes Bléré - Val de Cher
39, rue Gambetta
37150 BLÉRÉ
☎ 02 47 23 58 63
✉ msap@cc-blere-valdecher.fr

Déchetterie (Bléré)
☎ 02 47 30 39 56
☉ **Zone industrielle de Saint Julien**
Ouvert du 1^{er}/04 au 30/09
Lundi : 9h à 12h - 14h à 18h
Mardi : 14h à 18h
Mercredi : 14h à 18h
Jeudi : 14h à 18h
Vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h
Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h
☉ **Ouvert du 1^{er}/10 au 31/03**
Lundi : 9h à 12h - 14h à 17h
Mardi : 14h à 17h
Mercredi : 14h à 17h
Jeudi : 14h à 17h
Vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h
Samedi : 9h à 12h - 14h à 17h

Pôle Emploi
10, rue de l'Ancienne Fonderie
37530 NAZELLES NEGRON
☎ Candidats : 39 49
☎ Employeurs : 39 95
Mission locale Loire Touraine Centre socioculturel
26, rue des Déportés
37150 BLÉRÉ
Contact : Mission locale d'Amboise
☎ 02 47 30 41 64
www.mltouraine.com

Equarrissage
SIFFDA CENTRE (ex SARIA)
☎ 02 41 67 08 97 (de 10h à 12h)
☎ 02 41 50 38 96
☎ Pour les éleveurs
0891 700 102

Présence Verte
Libre de vivre chez soi en toute sécurité
La Téléassistante 24h/24
Agence de TOURS
5, rue du 66ème Régiment d'Infanterie
37000 TOURS
☎ 02 47 31 61 96
✉ pv37@presenceverte.fr

Orange
Demande de raccordement
☎ 0 810 009 849

ENEDIS (anciennement ERDF)
• **Danger - Dépannage**
☎ 09 72 67 50 37
• **Agence raccordement**
☎ 09 69 32 18 73

GRDF
• **Urgences - Sécurité gaz**
☎ 0 800 47 33 33
• **Service client**
☎ 09 69 36 35 34

URGENCES

Pompiers ☎ 18
Police secours ☎ 17
Gendarmerie de Bléré ☎ 02 47 30 82 60
SAMU ☎ 15
Centre Anti Poison ☎ 02 41 48 21 21
Appel d'urgences européen ☎ 112
Pharmacie de Garde ☎ 32 37
Urgence sociale ☎ 115

MÉDECINS

Maison Médicale ATHÉE-SUR-CHER
7, rue de l'Égalité
☎ 02 47 21 08 01

Maison Médicale BLÉRÉ
Avenue de l'Europe
☎ 02 47 30 20 20

Maison médicale LA CROIX EN TOURAINE
Route d'Amboise
☎ 02 47 57 86 86

Maison Médicale SAINT-MARTIN-LE-BEAU
Place de l'église
☎ 02 47 50 67 33

Maison Médicale LUZILLÉ
Rue de Chenonceaux
☎ 02 47 57 84 02

Maison Médicale CHISSEAU
4, rue de l'Église
☎ 02 18 06 19 19

Maison Départementale de la Solidarité
2, place de la Libération
37150 BLÉRÉ
☎ 02 47 23 54 54

- **Secrétariat**
☉ Ouvert : le lundi de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h30.
- **Assistante sociale :**
Mme Françoise SOURTY
- **Educateur de Prévention :**
M. Adil ABOURAHIM
- **Conseillère en Economie Sociale et Familiale :**
Mme CHARPENTIER
- **Puéricultrice :**
Mme VERON
- **Consultation de Protection Infantile :**
Mme DUMONT et Mme VERON
- **Conseillère en autonomie :**
Mme DOS SANTOS

PHARMACIES

M. FOSSIER
37150 LA CROIX EN TNE
☎ 02 47 57 94 28

M. ECHEGUT
37150 BLÉRÉ
☎ 02 47 57 90 05

M. LECUBIN
37150 CHISSEAU
☎ 02 47 23 89 68

M. POTHIER
37150 BLÉRÉ
☎ 02 47 57 81 12

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

LABO+
37150 BLÉRÉ
☎ 02 47 57 80 58

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Maison des Associations
13, rue Paul Louis Courrier
37150 BLÉRÉ
☎ 02 47 57 89 55

Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.)
Sur rendez-vous (voir site www.caf.fr) en visioguichet au centre socio culturel de Bléré

Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail (CARSAT) ou Caisse Régionale d'Assurance Maladie (C.R.A.M.)
2, place Saint Denis
37402 AMBOISE
Sur rendez-vous (n°indigo) au ☎ 39 60

Retraite complémentaire (CICAS)
16-22, rue du Docteur Herpin
37100 TOURS
Sur rendez-vous au ☎ 0 820 200 189
0,09 € TTC la minute + prix de l'appel

E.Leclerc AMBOISE
Centre commercial Léonard de Vinci
➔ plus de 20 boutiques
DU LUNDI AU SAMEDI de 9h à 19h30
Le vendredi jusqu'à 20h
E.Leclerc DRIVE
Nos courses en ligne au prix le plus bas possible !
Service 100% gratuit
Retirez votre commande : Avenue Emile Gourin, AMBOISE.
Tel : 02 47 23 35 80

Mutualité Sociale Agricole (M.S.A.)
• 31, rue Michelet
37100 TOURS
☎ 02 54 44 87 87
• 21, rue Germain Chauveau
37402 AMBOISE
☎ 02 47 57 22 56

Sécurité Sociale (C.P.A.M.)
Sur rendez-vous au ☎ 36 46
Champ Girault
36, rue Edouard Vaillant
37045 TOURS Cedex

Conciliateur cantonal
☉ Le mardi matin sur rendez-vous à la mairie de Bléré
☎ 02 47 30 81 81

EGEE (Entente des Générations pour l'emploi et l'entreprise)
2, rue du Clos Neuf
37300 JOUE-LES-TOURS
Sur rendez-vous au ☎ 02 47 39 14 14

ADVIP (Association d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales)
☎ 02 47 66 87 33

Association pour l'Habitat des Jeunes (ASHAJ)
Au centre socio culturel de Bléré : sur rendez-vous.
☎ 02 47 23 62 00
☎ 06 32 08 23 34

Lieu Unique d'Accueil
Accueil des enfants de 0 à 18 ans (de préférence sur rendez-vous).
Communauté de Communes Bléré Val de Cher
39 rue Gambetta
37150 BLÉRÉ
☎ 02 47 23 58 63

CULTE

Paroisse Saint Jacques du Val de Cher
Presbytère
5, rue Voltaire
37150 BLÉRÉ
☎ 02 47 57 91 12

Secours Catholique
☎ 06 79 28 87 24
paroissesjvc@orange.fr

VIE SCOLAIRE

Établissements Secondaires
BLÉRÉ
• **Collège « Le Réflexoir »**
☎ 02 47 57 97 43

AMBOISE
• **Collège Malraux**
☎ 02 47 57 27 36
• **Collège Choiseul**
☎ 02 47 23 66 00
• **Lycée L de Vinci**
☎ 02 47 23 46 00
• **Lycée J. Chaptal**
☎ 02 47 23 46 20
• **Lycée Agricole et Viticole**
☎ 02 47 23 35 50

TRANSPORTS SCOLAIRES

CCBVC
39, rue Gambetta
37150 BLÉRÉ
☎ 02 47 23 58 63

LOISIRS

Centre Socio Culturel
26, rue des Déportés
37150 BLÉRÉ
☎ 02 47 30 39 10
✉ cscblere@gmail.com

CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

36-42, route de St Avertin - CS50412
37204 TOURS
☎ 02 47 25 24 00
Un bulletin d'annonces du commerce et de l'artisanat est consultable en mairie



iad
Un bien à vendre ou à acheter ?
Rencontrez votre conseiller immobilier
Yoann DINDAULT
☎ 06 78 74 96 83
✉ yoann.dindault@iadfrance.fr
Suivez-nous iad France
iadfrance.fr

Aussi vrai que nature
Centre de Bien-Être

ESTHÉTIQUE - SPA - COIFFURE - HYPNOSE



Un univers naturel et écologique dédié à votre bien-être et votre beauté

Prise de rendez-vous et achat de carte cadeau en ligne

Possibilité de soins en duo

Horaires d'ouverture
Mardi et Mercredi : 14h à 20h - Jeudi : 14h à 22h
Vendredi et Samedi : 10h à 20h 1^{er} dimanche de chaque mois : 9h à 13h

6 Impasse de la fontaine Besnard - 37150 Civray de Touraine
Tél. 02 47 79 03 09
contact@aussivraiquenature.com - www.aussivraiquenature.com

VMB
Benjamin VANDER MEULEN

Plomberie • Chauffage
Salle de bain • Climatisation

**Neuf & Rénovation
Dépannage & Entretien**

06 73 04 62 46
CIVRAY DE TOURAINE



RENAULT La vie, avec passion
Garage Roald MESTRE
Agrément Assurances *

Mécanique
Tôlerie - Peinture
Toutes marques
Location voitures
Vente véhicules neufs et occasions



DACIA 2 rue Gustave Eiffel - 37150 Bléré
Tél. 02 47 30 37 97

L'escarpin
Chaussures - Maroquinerie



Horaires d'ouverture
Mardi au Vendredi : 9h30 - 12h30 / 14h30 - 19h
Le Samedi : 9h30 - 12h30 / 15h00 - 18h00

18 rue de Loches
37150 Bléré
02 47 30 27 82

f L'Escarpin by Sam
ig l'escarpinblere

Bourgeois
Cuisines Agencement
Artisan depuis plus de 25 ans



cuisines CHABERT DUVAL
Jacques BOURGEOIS
06 08 03 67 81

8 chemin du Port
41400 ST GEORGES SUR CHER
jacques.bourgeois3@free.fr

ÉTAT-CIVIL

Conformément à l'article du Code Civil relatif au respect de la vie privée, la parution des annonces de naissances, de décès et de mariages doivent faire l'objet d'une autorisation de la famille pour paraître dans cette rubrique. Une fiche « accord pour publication d'acte d'état civil » doit être complétée.



9 bébés ont montré le bout de leur nez



7 mariages ont été célébrés

10 personnes nous ont malheureusement quittés



20 familles ont choisi de s'installer à Civray-de-Touraine



Naissances

- WIART Valentina, Nicole, Marie-Lise 04/01/2019
- GELI Aaron, Sacha 16/02/2019
- FONTAINE PERNEL Arthur, Guy, Salvator 27/02/2019
- RICHARD Rafaël, Francis, Jean-Louis 15/03/2019
- ALLOUARD Mélodie, Marie, Gisèle, Bénita 14/04/2019
- DAUCHEZ Tao, Tom 21/06/2019
- LANGLOIS Marius, Marc, Eric 12/10/2019
- MOREAU Gabin, Frédéric, Anicet 13/11/2019
- LARCHET LECOMTE Abigail, Sharon, Annie 16/11/2019

Décès

- SAGET Joël, Robert 24/04/2019
- ELION Jeanine, Gabrielle, veuve COTTOT 03/05/2019
- MARCHAU Ginette Isabelle, veuve CERÉ 08/05/2019
- LECERF-VAUCHER Jacquemine Jeanne Louise Marie, veuve THIERY 16/06/2019
- BROSSARD Roberte, Denise, veuve BLAISON 02/09/2019
- COURTAULT Monique, Annick, Lucette 15/09/2019
- LECLERCQ Alain, André 01/10/2019
- MALVEAU Daniel, René 13/10/2019
- GESLIN Pierre, Louis, Maurice 16/11/2019
- AUGER Jeanne, Yvonne, veuve GODEAU 31/12/2019

Mariages

- BOISSIERE Quentin ET BERTON Olivia 09/02/2019
- CHAMPION Julien et DOLÉ-MARLY Angélique 22/06/2019
- RAMBAUT Ludovic et LAROCHE Enora 6/07/2019
- BOUNDAOUI Kevin et QUELAND DE SAINT-PERN Claire. 10/08/2019
- BONY José-Frédéric et BARBIER Coralie 24/08/2019
- MIRALLA Vincent et KUZIORA Laëtitia 14/09/2019
- JUBLIN Didier Christian et MERCIER Marie-Cécile ... 04/10/2019

Bouton d'Or
Amélie Laubie
Créatrice Florale

4 rue du Général de Gaulle
37150 Bléré
Tél. 02 47 23 02 68



CHARPENTE COUVERTURE



Maison ossature bois
Spécialité :
Couverture châtaignier - Escaliers

02 47 30 38 45
06 08 80 62 68

52 rue de Tours
37150 LA CROIX-EN-TOURAIN
e-mail : infos@thibaultjoel.fr



entreprise
BESSÉ
RÉNOVATION DE L'HABITAT

02 47 50 68 35
ZA La Ferrière - 37270 ATHÉE SUR CHER
contact@entreprisebesse.fr

EURL GARAGE DU CHATEAU
Arnaud CADON

Mécanique - Electricité - Tôlerie - Peinture
Agrément Climatisation

Vente véhicules Neufs et Occasions

Tél. 02 47 23 94 59

Fax : 02 47 23 85 02

garageduchateau.ac@orange.fr



77 rue Chenonceaux
37150 CIVRAY-DE-TOURAIN

Ouvert
7/7J

Conception / Réalisation / Régie
GROUPE ÉDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE
Reproduction interdite - Modèle déposé - Dépôt légal 1er trimestre 2020
www.edm.fr • contact@edm.fr

Charpente
Benoît **ROBIN** Sarl
8 rue Gustave Eiffel
37150 BLÉRÉ
02 47 57 86 02

RGE
QUALIBAT

ouverture

**VOUS AUSSI, VOUS AVEZ LE DROIT
A UN SERVICE DE QUALITE!..**

FIOUL
Chauffage
Été - Hiver
GNR
Agricole



Dépôt : route de Loches
37150 BLÈRE
02 47 57 92 40

L'énergie est notre avenir. Economisons la.

Pascal GERVAIS
Electricité Générale

02 47 23 92 67
06 14 74 77 00

10 rue André Delaunay 37150 Civray de Touraine

MTMG
RENOVATION
TERRASSEMENT - MAÇONNERIE
SECOND ŒUVRE
06 76 73 37 00
37150 CIVRAY DE TOURAIN
mtmgrenovation@gmail.com



POMPES FUNÈBRES MARBRERIE
FORGET
CHAMBRE FUNÉRAIRE

- Organisation complète d'obsèques
- Monuments, caveaux
- Contrats obsèques
- Fleurs artificielles...

1 rue des Regains - 37150 Bléré
Tél. 02 47 23 00 33
forget-pompes-funebres@orange.fr
www.pf-forget.fr





Terra Nova
Terrassement Artisanal

Petit et gros terrassement

Piscines, maisons, réseaux, allées, cours

Démolition

Bâtiments, dalles extérieures-intérieures...

Assainissement

Fosses toutes eaux, microstations, filtres plantés

H. de Freitas : 06 17 87 17 37

ZA Bois Pataud - 105 rue des Rondets
37150 Civray de Touraine

www.terranoa-terrassement.fr

contact@terranoa-terrassement.fr - www.facebook.com/terranoa.t